

ÉCONOMIE CIRCULAIRE **VISION 2030 POUR LA BELGIQUE**

MAI 2021

L'HEURE N'EST PLUS À L'EXPÉRIMENTATION MAIS À L'ACCÉLÉRATION

A NEW ERA

L'ère de la production industrielle basée exclusivement sur la consommation de ressources facilement accessibles est dépassée. Dépassée, car elle n'est pas soutenable : ni sur le plan environnemental ni sur le plan économique. Nous sommes conscients que nous vivons sur une planète avec des limites écologiques. Notre qualité de vie et notre économie reposent sur la consommation de ressources destinées à satisfaire nos besoins. Les préserver c'est avant tout garantir notre avenir. L'économie circulaire permet de développer une économie prospère et résiliente, capable de fonctionner à long terme.

L'EUROPE EST LE PLUS GRAND IMPORTATEUR NET MONDIAL DE RESSOURCES NATURELLES

Notre économie se caractérise par la création de nombreux produits finis à forte valeur ajoutée. La Belgique est une économie ouverte, c'est-à-dire qu'elle exporte mais importe également beaucoup. Notre industrie belge est qualifiée d'« intensive en matériaux ». Les coûts de production sont donc un facteur important pour la compétitivité de notre pays. Nous souffrons déjà de handicaps au niveau européen de par notre coût salarial et de l'énergie. Pour garder le coût des matières premières sous contrôle, nous devons penser et développer une économie pauvre en ressources.

UTILISATION EFFICACE DES MATIÈRES ET TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CLIMATIQUEMENT NEUTRE

En vue d'atteindre nos objectifs climatiques, nous devons diminuer nos émissions en faisant appel, entre autres, aux énergies renouvelables mais cela ne sera pas suffisant. Nous devons transformer la façon dont nous concevons, produisons et utilisons nos produits.

L'économie circulaire et le changement climatique sont interreliés. Le passage des énergies fossiles aux énergies renouvelables ne pourra se faire que grâce à la disponibilité de certains métaux. Par exemple : pour fabriquer des éoliennes, des panneaux photovoltaïques ou des batteries, nous avons besoin de quantités d'aciers de haute technicité, de métaux et de terres rares. Pour continuer à développer ces technologies, nous devons garantir l'accès et la disponibilité de ces ressources. Certaines ne sont tout simplement pas disponibles dans nos sous-sols et nous sommes donc dépendants des importations. C'est pour cela qu'il est indispensable d'exploiter la « Urban Mining » (Mine urbaine) afin de récupérer les matières premières rares dans les produits en fin de vie. Saviez-vous qu'on récupère pas moins d'une quarantaine de métaux, dont de l'or, dans un GSM en fin de vie ?

COVID-19, RELANCE ET RÉSILIENCE

La pandémie mondiale du COVID-19 qui sévit depuis plus d'un an a un impact économique sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Néanmoins, plusieurs enquêtes réalisées en juin 2020 par Vlaanderen Circulair et Vito¹, d'une part, et Etion et Acerta², d'autre part, ont révélé qu'un vaste groupe de parties prenantes estime que des stratégies circulaires peuvent aider l'économie à surmonter la crise, mais aussi à élaborer une politique de relance vigoureuse.

Il y a donc une légitimité à ce que l'économie circulaire fasse partie des stratégies de relance économique. Le **Plan de relance et de résilience (PRR)** que la Belgique a déposé fin avril 2021 au niveau européen dans le cadre du plan d'action Next Generation EU contient d'ailleurs plusieurs projets liés à l'économie circulaire pour un montant total de plusieurs dizaines de millions d'euros.

POURQUOI CETTE VISION ?

Les fédérations patronales belges sont actives dans l'économie circulaire depuis longtemps et bien avant que ce concept ne devienne la mode.

Portée par la FEB, cette vision est le fruit de la concertation entre ses membres. Plusieurs mois ont été nécessaires à la finalisation de ce document, qui servira de roadmap pour les dix prochaines années. Afin de soutenir et de nourrir cette vision, la FEB a organisé fin 2020 quatre webinaires sur les axes stratégiques de cette vision.

Si nous voulons avancer, nous devons fixer des objectifs à long terme. Une vision nous permet de savoir où nous en sommes aujourd'hui et vers où nous désirons aller.

Car, nous en sommes persuadés, l'économie circulaire sera bénéfique et même indispensable pour notre économie ouverte. Il s'agit de diminuer les coûts, d'attirer de nouveaux marchés et de renforcer l'attractivité des entreprises.

Ce document détaille les jalons des ambitions de l'industrie belge en matière d'économie circulaire. Il lance aussi un appel aux politiques afin de mettre en place les mesures nécessaires pour donner le cadre d'attractivité adéquat dans lequel les entreprises peuvent innover et continuer à progresser en vue d'une économie plus circulaire.


Cette vision ne peut se réaliser que main dans la main avec les toutes les parties prenantes. Un appel est lancé pour travailler ensemble. Car il n'y aura pas de circularité sans coopération interfédérale et sans coopération au-delà des frontières. Les efforts doivent être mis en commun ; à défaut, les budgets alloués resteront inefficaces. Avancer en concertation avec les secteurs est une question de viabilité économique. La période d'expérimentation est finie, place à l'accélération.




VANESSA BIEBEL

Executive Manager

Centre de compétence
Durabilité & Économie
circulaire

¹ Vlaanderen Circulair et Vito. Résultats de l'enquête sur la résilience 

² Acerta. 'Corona zal omschakeling naar circulaire economie versnellen' 

LA CIRCULARITÉ DEVIENT LA NORME

Le modèle économique linéaire atteint ses limites et n'est plus durable, ni sur le plan écologique ni sur le plan économique. Un modèle économique circulaire, en revanche, crée le format pour une économie prospère et résiliente, avec des perspectives à long terme. Les entreprises recourent depuis longtemps à des stratégies circulaires. La phase expérimentale est révolue depuis un certain temps déjà et 2021 est l'année de l'accélération de la transition. En bref, l'économie circulaire n'est plus une option, mais une nécessité. Elle constitue par ailleurs un volet essentiel du plan de relance économique qui sera mis en place à la suite de la crise du COVID-19. **Avec la circularité, le monde des entreprises fait de la durabilité le moteur transversal de la croissance et de la création de prospérité.**

En collaboration avec ses fédérations sectorielles membres, la FEB a élaboré sa 'Vision Économie circulaire 2030' afin de donner une orientation concrète à nos **ambitions durables** communes. Nous y décrivons les initiatives déjà prises par le monde des entreprises et qui peuvent être développées, mais aussi ce qui peut être amélioré et pourquoi. Nous lançons également un appel pour que soit créé un **cadre de soutien** transversal durable au sein duquel les entreprises peuvent innover et croître dans la transition vers une économie circulaire à part entière. En effet, on ne réalise pas ses ambitions tout seul dans son coin. Une **collaboration** et un **partage de connaissances** intersectoriels sont indispensables, tout comme une communication claire vers et entre les différentes autorités à tous les niveaux et une politique concertée.

The circular economy gives us the opportunity to build a system that can run in the long term, and the time is right for it to reach scale.

– Ken Webster (The circular economy, A Wealth of Flows)

Comment définir l'économie circulaire ? C'est la première question abordée dans notre vision. Nous analysons ensuite le degré de circularité de l'économie belge. Dans le domaine du recyclage par exemple, on dispose de beaucoup de **chiffres** et notre pays obtient de bons résultats. Mais il faut clairement des indicateurs plus concrets pour la prévention des déchets, la réutilisation et le réusage.

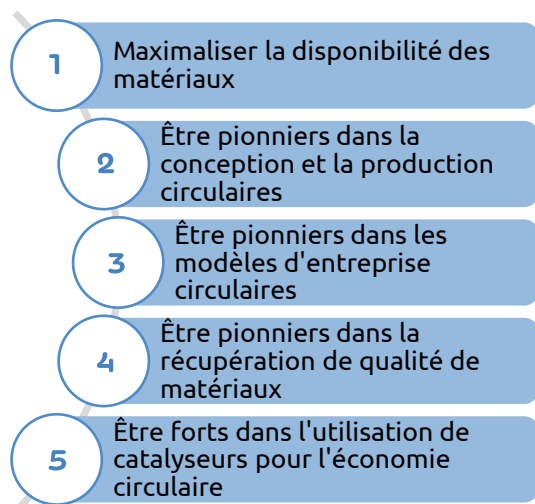
Plus loin dans la première partie, nous examinons le cadre politique en matière d'économie circulaire. Le principal aspect à cet égard est le déploiement du **Green Deal européen** via le nouveau plan d'action européen économie circulaire (nCEAP). L'Europe n'est toutefois qu'un des niveaux politiques. Bon nombre d'initiatives en matière de circularité sont également en cours aux niveaux fédéral, régional et local.

Dans la seconde partie, nous traduisons notre **vision** (et ambition) comme suit :

« D'ici à 2030, et dans un cadre européen, consolider et matérialiser la position de l'industrie belge comme leader dans l'économie circulaire. »

Notre vision s'inscrit explicitement dans le cadre des **principes** des Objectifs de développement durable (ODD, Sustainable Development Goals ou SDG en anglais) et a pour but une création de valeur maximale grâce à une compétitivité accrue, un accès plus aisé aux matériaux, la disponibilité de **combustibles alternatifs** et la **création d'emplois**. La faisabilité de cette vision est étroitement liée à deux catalyseurs : l'innovation et une économie ouverte.

Dans la troisième partie, nous formulons **cinq ambitions** au moyen desquelles nous entendons réaliser notre vision dans un cadre européen d'ici à 2030. Nous y décrivons le cadre, l'état d'avancement et les démarches entreprises pour chacune d'entre elles.



Enfin, dans la quatrième partie, nous nous attardons sur le **cadre politique** nécessaire pour faire évoluer notre économie vers un modèle circulaire. Cette évolution relève en effet de la responsabilité partagée de tous les acteurs (entreprises, autorités, consommateurs). Hors le monde politique, la société civile, les partenaires sociaux et toutes les autres parties prenantes doivent assumer et jouer leur rôle.

- › Il appartient aux autorités belges de miser au maximum sur un cadre politique de soutien européen. La consolidation de l'égalité des conditions de concurrence dans le marché unique européen est cruciale.
- › Les différents niveaux de pouvoir belges doivent aussi collaborer entre eux et avec le secteur privé. Ainsi, il faut stimuler davantage la symbiose industrielle.
- › La sécurité d'approvisionnement en matériaux et en énergie doit être renforcée stratégiquement.
- › Il est nécessaire de créer un cadre politique de soutien qui utilise des leviers et lève les obstacles à la transition circulaire.
- › Chaque acteur doit prendre ses responsabilités et les pouvoirs publics (à tous les niveaux) doivent pouvoir garantir une application stricte.
- › Les bonnes pratiques doivent être perpétuées.
- › Les systèmes REP (responsabilité élargie du producteur), existants et à venir, doivent aller au-delà du simple recyclage.
- › Les marchés publics durables et circulaires doivent prendre de l'importance/gagner en importance.

Pour sa part, la FEB développera, en collaboration avec ses fédérations sectorielles membres, un tableau de bord sur la base de dix **indicateurs d'Eurostat** et fera un suivi tous les deux ans. La première analyse et le premier **rapport** d'avancement sont prévus en 2022.

Pour terminer, la dernière partie comprend un certain nombre de fiches dans lesquelles les **fédérations sectorielles** membres et les autres **organisations patronales** exposent leurs stratégies et initiatives circulaires.

Si nous voulons accélérer la transition circulaire, il est crucial de fixer des objectifs à long terme. Une vision nous aide à énoncer clairement où nous en sommes aujourd'hui et quels objectifs nous souhaitons atteindre. En tant que principale organisation d'employeurs du pays, notre mission consiste à continuer à soutenir l'entrepreneuriat belge et à l'accompagner vers une économie durable, tout en recherchant un cadre politique rendant possible et stimulant cette transition.

SOMMAIRE

7

INTRODUCTION

Qu'est l'économie circulaire ?

10

VISION

Vision économie circulaire

12

ASPIRATIONS

Cinq ambitions

17

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Qu'est-ce qui est nécessaire ?

21

PLAN D'ACTION

Réalisation de la vision

22

FÉDÉRATIONS D'EMPLOYEURS BELGES

QU'EST L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

Il existe plus de 100 définitions de l'économie circulaire dans la seule littérature scientifique et professionnelle. C'est pourquoi il est important de définir avec précision ce que nous entendons par là dans notre propre vision :

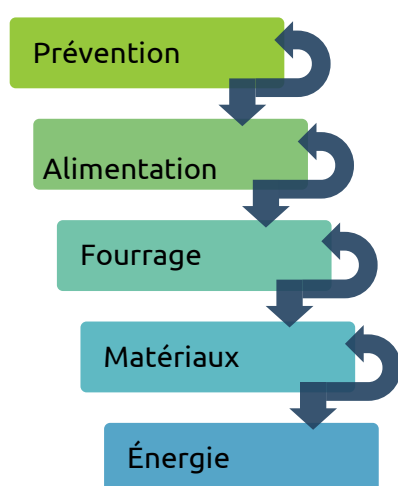
« Dans une économie circulaire, **la valeur économique et sociétale des produits, des matériaux et des ressources est maintenue dans la société de manière durable au niveau le plus élevé aussi longtemps que possible.**

- › Cela implique la **conception** intelligente de produits et de services pour accroître ainsi l'utilisation efficace et durable de matériaux au niveau de la production et de la consommation.³
- › Les flux de déchets sont utilisés pour la production des matériaux et des vecteurs énergétiques pour **éviter l'utilisation de matières premières**

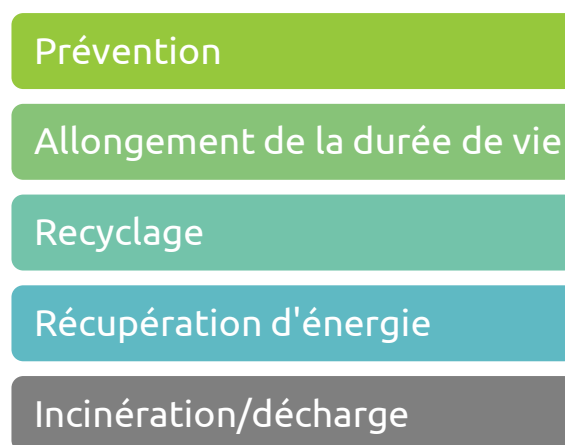
primaires (matériaux et énergie). Cela permet de minimiser l'impact sur l'environnement, de réduire la production de déchets et de limiter davantage le risque d'exposition aux substances les plus dangereuses tout au long de leur cycle de vie grâce à l'écodesign de nouveaux produits.

- › Dans le même temps, de **nouveaux modèles d'entreprise** sont développés et de nouvelles chaînes de valeur sont organisées. »

Pour la biomasse (matières organiques : par ex : produits alimentaires, bois, etc.) et les flux non-organiques (par ex. : métaux, plastiques, minéraux, etc.), deux modèles de stratégie circulaire sont généralement avancés pour hiérarchiser le traitement des déchets après la phase d'utilisation, l'échelon le plus haut étant le plus favorable :



1 Cascade biomasse



2 Autres flux

³ Dans cette vision, les matériaux sont divisés, en fonction de leur origine, en

matériaux primaires ou matériaux secondaires (= matériaux secondaires produits au départ de déchets).

Ces « échelons » simples sont souvent utilisés comme cadre d'évaluation pour aider à opérer un choix entre plusieurs options en vue d'accroître la durabilité. Nous sommes toutefois bien conscients qu'il s'agit là de modèles simplifiés : la réalité est plus complexe.

QUEL EST LE DEGRÉ DE CIRCULARITÉ DE L'ÉCONOMIE BELGE AUJOURD'HUI ?

Depuis des années déjà, les entreprises belges de plusieurs secteurs jouent un rôle de pionnières dans la transition vers une économie circulaire.

À part pour le recyclage, il est compliqué de trouver des indicateurs utiles relatifs à l'économie circulaire. De nombreuses recherches sont en cours. Dans l'exercice que nous mènerons, nous nous baserons sur les données d'Eurostat⁴ pour la Belgique. Celles-ci ne donnent qu'une vue parcellaire mais présentent l'avantage de permettre de dégager une tendance.

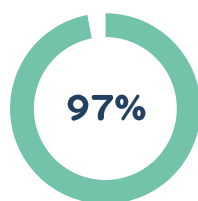
En Belgique, les taux de recyclage obtenus pour différents flux témoignent de notre performance, par exemple :



Le recyclage des emballages en 2018



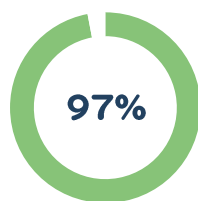
Le recyclage des batteries au plomb 2018



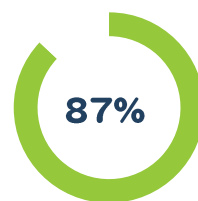
La récupération de pneus usagés : 97% de pneus collectés en 2019

10,70 KG
/HABITANT

La collecte d'appareils électriques et électroniques usagés



La récupération de déchets de construction et de démolition en 2019




La réutilisation de flux connexes dans l'industrie alimentaire (ex. fourrage, matière première ou engrais)


SOURCE Eurostat

En revanche, on dispose de nettement moins de chiffres en matière de prévention, réutilisation, ou réusinage. Des données plus nombreuses et de meilleure qualité sont en cours d'élaboration⁵ et nous savons par exemple qu'aujourd'hui, en moyenne, 26,1% des pièces d'un véhicule en fin de vie sont réutilisées⁶, et que 80% des emballages industriels sont réutilisables⁷.


Pour sa part, le Bureau fédéral du plan suit aussi⁸ un certain nombre d'indicateurs circulaires dans le cadre des ODD. La définition d'indicateurs pertinents est compliquée. Nous continuerons à nous efforcer de travailler avec les parties prenantes pour parvenir au développement d'indicateurs qui permettent de caractériser la circularité de notre économie.

⁴ Eurostat. Circular economy indicators 

⁵ Steunpunt CE. Reuse n°13 

⁶ Febelauto. Rapport annuel 2019 

⁷ Valipac. Rapport d'activité 2019 

⁸ Bureau fédéral du Plan. Rapport sur le développement durable 2019 


LES PLANS EUROPÉENS, FÉDÉRAUX ET RÉGIONAUX POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En mars 2020, la Commission européenne a présenté son nouveau plan d'action européen pour l'économie circulaire (nCEAP)⁹, qui constitue un élément essentiel du Green Deal européen. Ce Green Deal a pour ambition de faire de l'Europe le premier continent neutre pour le climat. Pour réaliser cette neutralité carbone en 2050, la Commission européenne prévoit la mobilisation d'au moins 1.000 milliards d'euros de fonds publics et privés pour les dix ans à venir. Le nCEAP prévoit des mesures à mettre en œuvre tout au long du cycle de vie des produits. Les actions créeront des opportunités pour les entreprises et l'emploi (700.000 emplois verts), accorderont de nouveaux droits aux consommateurs (choix durable, éventuellement droit à la réparation) et canaliseront l'innovation et la numérisation. En réalisant ces ambitions, notre économie sera adaptée à un avenir vert et elle renforcera notre compétitivité.

De nombreux leviers et obstacles à l'économie circulaire doivent également être abordés au niveau des États membres.

C'est pourquoi le gouvernement fédéral et les gouvernements régionaux ont pris ces dernières années des mesures pour soutenir la transition et ont déployé chacun leur propre stratégie :

- › Fédéral : une nouvelle Roadmap Économie circulaire sera publiée en 2021  ;
- › Bruxelles : la Stratégie régionale de transition économique (SRTE) sera publiée au courant de 2021. Elle englobe le Programme régional en économie circulaire (PREC) *Be Circular*  (2016 – en cours de révision) ;
- › Flandre : e.a. mise en place de *Vlaanderen Circulair* dans le cadre de *Visie 2050* (2018)  et proposition d'un nouveau modèle de gouvernance depuis 2020 ;
- › Wallonie : la stratégie *Circular Wallonia*  a été publiée en février 2021.

Enfin, les autorités et administrations locales ont également un rôle important à jouer dans la transition vers une économie circulaire et développent déjà des initiatives dans ce sens (par ex. *Leuven circulair* .

⁹ Commission européenne. New Circular Economy Action Plan

VISION ÉCONOMIE CIRCULAIRE

« D'ici à 2030 et, dans un cadre européen, consolider et matérialiser la position de l'industrie belge comme leader dans l'économie circulaire. »

En tant qu'acteurs économiques, il est de notre devoir de créer un maximum de valeur ajoutée pour une société durable, et ce dans les limites écologiques de la planète.

Cette vision s'inscrit explicitement dans le cadre des principes suivants :

1. Objectifs de développement durable (ODD)

En tant qu'acteurs économiques, il appartient aux entreprises de créer un maximum de valeur ajoutée pour une société durable. Ainsi, les entreprises qui misent sur des stratégies circulaires contribuent en particulier, mais pas uniquement, à la réalisation des ODD 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industrie, innovation et infrastructure), 12 (Consommation et production responsables) 13 (Mesures relatives à lutte contre les changements climatiques) et 15 (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres).¹⁰

2. Leaving no one behind

Le Green Deal européen stipule à juste titre que personne ne peut être laissé de côté lors de la transition. Cela vaut non seulement pour les consommateurs, mais aussi pour les entreprises et les travailleurs, et cela signifie donc qu'il faut créer suffisamment de marge

d'expérimentation pour les pionniers, mais qu'il faut aussi définir des objectifs réalistes.

Dans ce cadre, nous considérons le développement de l'économie circulaire comme le bon levier pour créer un maximum de valeur ajoutée, car c'est ainsi que nous pouvons :

1. Accroître notre compétitivité

Notre position concurrentielle est sous pression en raison des coûts énergétiques et salariaux élevés. Une utilisation efficace des matériaux et de combustibles alternatifs peut être un atout pour nos entreprises et représenter un avantage compétitif, afin d'accroître l'attrait de notre pays pour de nouveaux investissements. Cela permet de contribuer à la prospérité de la Belgique de demain.

2. Assurer un accès plus facile aux matériaux et aux combustibles de substitution

La pression sur la disponibilité des matériaux (primaires et secondaires) et des combustibles augmente partout dans le monde en raison de la prospérité croissante, de l'explosion démographique et de la demande croissante de matériaux qui y fait suite. Par ailleurs, la Belgique a peu accès à des matériaux propres spécifiques. Des stratégies circulaires peuvent

¹⁰ Voir par ex. Circle Economy, Implementing Circular Economy Globally Makes Paris Targets Achievable, 2016; OVAM, De bijdrage

van de circulaire economie aan het klimaatbeleid, 2018, et Ellen MacArthur Foundation, Completing the Picture: How the Circular Economy Tackles Climate Change (2019)

contribuer à réduire notre dépendance à l'importation de matériaux et de combustibles fossiles et ainsi à accroître la résilience de notre économie.

3. Créer de l'emploi

La Belgique reste confrontée à un taux d'inactivité élevé et à une inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail. En misant sur des stratégies circulaires, les entreprises peuvent créer de nouvelles opportunités pour des personnes ayant des niveaux de formation et issues d'horizons différents.¹¹ Nous ne pouvons toutefois pas perdre de vue que des emplois de l'économie linéaire risquent de disparaître. Il est donc essentiel de prévoir des formations, de nouveaux modèles d'entreprise, etc. pour remplacer les emplois perdus.

De cette manière, les entreprises actives dans l'économie circulaire contribuent aussi aux cinq P de 'people, planet, prosperity, peace and partnership'.


Nous ne pourrions toutefois concrétiser cette vision qu'en misant sur deux catalyseurs :


1. L'innovation

Les entreprises belges sont douées en innovation¹². Elles poursuivent leurs efforts pour réduire l'utilisation des matières premières, fermer davantage les cycles de matières et rendre plus efficaces les cycles de matières en boucle ouverte. L'avance qui existe en Belgique dans divers secteurs doit être renforcée et se traduire par des investissements concrets et de nouvelles activités (à plus grande échelle).

2. Une économie ouverte

Le commerce est un puissant levier de promotion du développement durable. Plus de 85% de notre PIB, mais aussi la santé d'innombrables entreprises, grandes et petites, dépendent de notre commerce et des investissements réalisés avec nos partenaires, en Europe et ailleurs. Notre pays, de par sa situation géographique, son histoire et la qualité des produits et services proposés par ses entreprises, est profondément intégré dans les chaînes de valeur mondiales. C'est pourquoi nous plaçons en faveur d'un système commercial libre, juste et réglementé (« *free, fair and rules-based global trade* ») qui soutient l'économie circulaire.

¹¹ Fondation Roi Baudouin & Circle Economy. L'emploi circulaire en Belgique - Analyse de référence de l'emploi dans l'économie circulaire en Belgique 

¹² Voir par ex. Belgium, European Innovation Scoreboard 2020 

CINQ AMBITIONS

Nous formulons 5 ambitions pour matérialiser notre vision d'ici à 2030 dans un cadre européen :

- 1 Maximaliser la disponibilité des matériaux
- 2 Être pionniers dans la conception et la production circulaires
- 3 Être pionniers dans les modèles d'entreprise circulaires
- 4 Être pionniers dans la récupération de qualité de matériaux
- 5 Être forts dans l'utilisation de catalyseurs pour l'économie circulaire

1. MAXIMALISER LA DISPONIBILITÉ DES MATÉRIAUX

› DE QUOI S'AGIT-IL ?

Même si l'utilisation des matériaux primaires et secondaires est fortement liée, la récupération de matériaux secondaires fait l'objet, dans cette vision, d'un chapitre distinct abordé dans notre quatrième ambition « être pionniers dans la récupération de qualité de matériaux ». L'utilisation de matériaux primaires et secondaires doit être vue dans une perspective de chaîne, voire englobant parfois plusieurs chaînes.

Même lorsque l'économie circulaire sera à maturité, nous continuerons d'avoir besoin de nombreux matériaux. Dans ce contexte, non seulement la phase de fin de vie, mais aussi le début du cercle est crucial. Il est donc essentiel de gérer les matières premières et secondaires avec parcimonie et de limiter les pertes qui resteront inévitables tout au long des chaînes de valeur.

Une partie de la solution réside également dans l'utilisation de matériaux renouvelables. Pour ces matières, qui en elles-mêmes peuvent déjà provenir de matières secondaires, tous les efforts doivent être faits pour recycler, afin de maintenir les matières premières dans la chaîne le plus longtemps possible.

En outre, il ne suffit pas que ces matériaux puissent être trouvés partout, ils doivent également être disponibles d'une manière économiquement viable et être techniquement utilisables pour assurer la résilience de notre économie et de notre société.

› COMMENT ?

En raison de la mondialisation de la chaîne de valeur de différents matériaux et de la disponibilité restreinte de certains matériaux essentiels en Belgique/Europe, la **sécurité d'approvisionnement** est un défi mondial de taille. Néanmoins, la Belgique doit également faire des efforts pour maximiser l'extraction durable de matières premières. Cela peut se faire au niveau européen dans le cadre de l'Alliance européenne pour les matières premières, mais des actions peuvent également être entreprises au niveau belge. Les entreprises belges disposent d'atouts uniques pour rendre possible une extraction durable.

Il ne faut pas seulement s'assurer qu'une quantité suffisante de biomasse (renouvelable) soit disponible en maximisant sa production, il faut aussi qu'une fois produite, la biomasse ou les déchets de biomasse soient utilisés là où ils peuvent apporter la plus grande contribution à notre économie. Cependant, les pratiques actuelles ne sont pas suffisantes pour augmenter la production de biomasse. Il est nécessaire de rechercher des interventions innovantes pour produire davantage de biomasse de manière efficace et durable.

2. ÊTRE PIONNIERS DANS LA CONCEPTION ET LA PRODUCTION CIRCULAIRES

› DE QUOI S'AGIT-IL ?

Par « conception circulaire », nous entendons la manière dont les produits, services et systèmes sont conçus dans le but

explicite de préserver la valeur des matériaux utilisés au plus haut niveau possible.

Les processus de production circulaires concrétisent les choix opérés durant la phase de conception. Cela nous contraint à utiliser les matériaux de manière efficace.

› COMMENT ?

Jusqu'à 80% de l'incidence des produits sur l'environnement sont déterminés pendant la phase de conception¹³. C'est pourquoi les entreprises en Belgique doivent choisir des options de conception et de production adaptées à l'économie circulaire.

À l'avenir, il faudra réduire la perte de valeur des matériaux tout au long de la chaîne de valeur en mettant au point une méthode de conception ou de production permettant de récupérer plus tard une valeur maximale, par exemple par la réparation, la réutilisation ou le recyclage de qualité. Cela doit être fait d'une manière bien pensée et scientifiquement fondée, le défi principal étant souvent de développer une approche dépassant les chaînes de valeur.

Pour les denrées alimentaires, nous accordons une attention particulière à la prévention des pertes de nourriture. Nous soutenons donc résolument les ambitions de l'Europe et des Nations unies de réduire de moitié le gaspillage alimentaire et de diminuer les pertes de nourriture d'ici à 2030.

Les règles d'écodesign sur l'efficacité des matériaux définies au niveau européen jouent un rôle essentiel dans la réalisation d'une économie circulaire européenne. Nous participons activement à l'élaboration de ces règles européennes d'écodesign.

¹³ Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions. Un nouveau plan d'action

pour une économie circulaire – Pour une Europe plus propre et plus compétitive, COM(2020) 98 final, 3 © (nCEAP)

3. ÊTRE PIONNIERS DANS LES MODÈLES D'ENTREPRISE CIRCULAIRES

› DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les modèles d'entreprise circulaires englobent un large groupe d'activités telles que la réutilisation, la réparation, le reconditionnement, le réusinage, les modèles partiels et les modèles *product-as-a-service*. On les appelle souvent les « cercles internes » de l'économie circulaire et ils se concentrent sur la fonctionnalité plutôt que sur le produit lui-même.

Toutes ces activités visent à prolonger la durée de vie des produits, services et matériaux ou à optimiser l'utilisation des produits et matériaux. Contrairement à la conception et à la production, ces activités ont généralement lieu pendant la phase d'utilisation ou à la fin de la phase d'utilisation (initiale). Comme pour les autres ambitions, la numérisation jouera sans aucun doute un rôle important à cet égard.

› COMMENT ?

À court terme, des projets (supplémentaires) doivent être mis en place dans les différents secteurs pour donner une seconde vie aux produits. Il ne faut pas oublier que la transition circulaire doit également être intégrée dans la transition climatique. La durée de vie d'un produit est déterminée par les choix de conception du producteur, mais aussi par l'utilisation que le consommateur fait du produit.

Les producteurs peuvent apporter une contribution très importante à la durabilité en appliquant (apprenant à appliquer) les principes de la conception pour la réutilisation, la réparation et le recyclage. Ces principes doivent également soutenir davantage l'innovation en matière de matériaux et de produits et non l'empêcher. En d'autres termes, il faut laisser une

marge d'expérimentation suffisante aux entreprises pour qu'elles puissent développer de nouvelles technologies ou des technologies qui ne sont pas encore bien connues des autorités chargées de l'octroi des licences.

Comme pour la récupération de matériaux, il faut poursuivre les recherches sur la mise en œuvre d'une automatisation poussée de divers processus afin d'accroître la rentabilité de la réparation et de la prolongation de la durée de vie.

Une délimitation et des règles claires concernant la réutilisation des matériaux et des produits et les responsabilités des différents acteurs concernés sont essentielles pour créer une sécurité juridique pour les entreprises et les consommateurs. C'est à cette seule condition qu'il y aura suffisamment de soutien économique pour que ces nouveaux modèles économiques puissent s'épanouir.

4. ÊTRE PIONNIERS DANS LA RÉCUPÉRATION DE QUALITÉ DE MATÉRIAUX

› DE QUOI S'AGIT-IL ?

À un moment donné, les matériaux et les produits atteignent la fin de leur vie utile. Il faut alors préserver un maximum de valeur en appliquant des techniques de tri et de recyclage de qualité qui permettent de les utiliser comme matériaux pour des processus de production circulaires.

Aujourd'hui nous atteignons déjà des chiffres de recyclage impressionnants pour différents flux en Belgique. Il est par ailleurs essentiel de rappeler que l'économie circulaire ne se limite pas uniquement à fermer des boucles. En effet, le **recyclage en boucle fermée** (*closed-loop*) permet de réduire la demande de matières premières primaires par la réutilisation du matériau recyclé dans le même

type de produits qu'auparavant. Le **recyclage en boucle ouverte** (*open-loop*) permet de valoriser et de recycler des matières premières secondaires pour une destination différente de leur fonction initiale. Ce n'est qu'en nous concentrant sur une récupération et un recyclage encore plus importants, et en particulier sur un recyclage de qualité des matériaux au sein et entre différents secteurs et industries, que nous pourrons rendre l'économie plus circulaire. Il est essentiel de continuer à chercher des options de valorisation et de recyclage pour les déchets ultimes et d'améliorer encore la synergie entre les entreprises pour obtenir un écosystème véritablement circulaire où les matériaux et les flux d'énergie utiles sont utilisés de la manière la plus optimale et efficace.

› COMMENT ?

Le dialogue entre les différents acteurs économiques dans les chaînes de valeur circulaires est crucial pour créer un équilibre entre l'offre et la demande.

Nous visons un meilleur tri et un recyclage de qualité selon les meilleures techniques disponibles et innovantes afin que le rendement du processus de récupération ou de recyclage soit le plus élevé possible. De cette manière, les flux de matériaux contenant des substances dangereuses (résiduelles) peuvent également être réutilisés de manière sûre et responsable, sans risque pour l'homme ou l'environnement. Nous nous efforçons donc de développer intensivement une capacité de tri et de recyclage de haute qualité en Belgique et en Europe. Nous établissons une relation de confiance avec les gouvernements pour le développement des processus de recyclage de haute qualité.

Afin d'être un leader de l'économie circulaire en 2030, il ne suffira pas de

seulement perpétuer les pratiques existantes ou de les étendre. L'économie circulaire « mature » demande des ressources de haute qualité et du recyclage de haute qualité. Ceci nécessite une professionnalisation de tous les secteurs, y compris le *capacity building* et le développement continu des aptitudes techniques des employés. Tant les gestionnaires de déchets que les acquéreurs (potentiels) de matières secondaires contrôlent de plus en plus la qualité de leur production. C'est seulement de cette façon que les produits circulaires pourront répondre aux exigeantes normes de produits européennes et ainsi répondre aux attentes des consommateurs européens.

Afin de ne pas perdre de matériaux précieux, l'exportation vers les pays tiers de matériaux secondaires et de combustibles produits en Europe devrait être limitée si ceux-ci peuvent être utilisés plus utilement en Europe. En tout état de cause, il faut chaque fois s'assurer que les matériaux exportés sont traités à leur destination finale dans des conditions techniques et environnementales quasi identiques à celles de l'Europe et qu'une efficacité de recyclage similaire est atteinte. La manière dont une activité de recyclage est réalisée est plus importante que l'endroit où elle a lieu : la qualité doit être la priorité.

5. ÊTRE FORTS DANS L'UTILISATION DE CATALYSEURS POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

› DE QUOI S'AGIT-IL ?

Par catalyseurs, nous entendons toutes les mesures qui peuvent soutenir, permettre ou accélérer la transition vers une économie circulaire. Cela comprend une large gamme de mesures comme un cadre législatif de soutien, des plateformes, une réflexion axée sur la chaîne de valeur, de la technologie numérique, etc.

› COMMENT ?

Il n'est pas possible de réaliser une économie circulaire optimale entre les quatre murs d'une entreprise. Tout au long de la chaîne de valeur, il doit être possible de communiquer et de collaborer ouvertement sur les matériaux, les modèles commerciaux innovants, les défis, etc. L'innovation ouverte, les plateformes et les réseaux d'apprentissage jouent un rôle important pour permettre une transition d'ici à 2030.

La numérisation offre également d'importantes opportunités pour l'économie circulaire, car elle permet :

1. de faire plus avec moins de produits et de matériaux en les partageant ou en les gérant plus efficacement ;

2. d'offrir des produits et des matériaux comme un service ;
3. de prolonger la durée de vie fonctionnelle par une maintenance, des mises à niveau et des réparations intelligentes ou par la revente avec ou sans reconditionnement ou réusinage ;
4. d'améliorer le tri et le recyclage en fin de vie ;
5. de collecter les produits et les matériaux par le biais des systèmes logistiques ;
6. de rendre la conception modulaire et orientée vers le changement ; et
7. d'optimiser la collaboration entre les systèmes REP lorsque c'est utile¹⁴.

Outre la création de nouvelles données par l'utilisation de capteurs, il sera nécessaire de rendre les données existantes (plus largement) disponibles, de les rendre accessibles et de les relier entre elles.

Un dernier catalyseur est la mobilisation des consommateurs en faveur de la transition vers une économie circulaire. En les impliquant et en les convainquant de la valeur ajoutée des matériaux, produits et services circulaires, la transition pourra s'accélérer.

¹⁴ Repris et adapté du document Agoria, Siris, imec et go4circle, Zo werkt de digitale

QU'EST-CE QUI EST NÉCESSAIRE ?

L'accord de gouvernement fédéral de 2020 annonce un nouveau plan d'action fédéral sur l'économie circulaire pour 2021. Il est important que ce plan développe le nCEAP déjà évoqué ainsi que l'avis des partenaires sociaux et des organisations de la société civile publié en 2020¹⁵. Il est également important qu'il donne une orientation précise, soit complémentaire aux initiatives régionales, s'applique à plusieurs législatures et domaines politiques et, enfin, soit élaboré après concertation approfondie avec les parties prenantes.

MISER SUR L'EUROPE

Vu que les marchés pour nos produits circulaires se trouveront inévitablement aussi au-delà des frontières belges, les politiques belges doivent s'inscrire dans le contexte d'une Europe qui vise la construction d'une économie circulaire européenne comme décrite dans le nouveau nCEAP (voir plus haut). La vision soutient une réelle **intégration européenne** faisant profiter les nombreux pays d'économies d'échelle ainsi que des complémentarités entre eux.

Les autorités belges doivent utiliser au maximum leur influence au niveau européen pour plaider pour un **cadre politique de soutien**. Celui-ci doit définir des objectifs réalistes et laisser la place à divers modèles d'entreprise et stratégies afin que personne ne soit abandonné à son sort, mais que les pionniers


disposent d'une marge d'expérimentation suffisante.


Concrètement, le transport intraeuropéen de matériaux et de combustibles alternatifs doit être aussi facile que possible, indépendamment de leur statut légal (déchet, produit, *end-of-waste* ou sous-produit). Le règlement (CE) n°1013/2006¹⁶ sera révisé conformément au nCEAP. C'est une excellente occasion de mettre en place une ou plusieurs nouvelles procédures numériques efficaces et pragmatiques dans le cadre du règlement afin de permettre aux matériaux secondaires de circuler plus librement en Europe.

L'écodesign et d'autres formes de normalisation des produits devraient également être développés au niveau européen afin de réaliser des économies d'échelle et de renforcer l'égalité des conditions de concurrence dans le marché unique européen. Nous sommes donc heureux de lire dans l'accord gouvernemental de 2020 que le gouvernement fédéral s'investira activement au niveau européen.

COLLABORATION ADMINISTRATIVE ET ENTRE LES DOMAINES DE COMPÉTENCE POLITIQUE

Une collaboration accrue au sein des secteurs et entre eux ne suffira pas pour réaliser notre vision. Les différents niveaux

¹⁵ Avis conjoint du CCE et du CFDD sur l'économie circulaire du 21 février 2020 

¹⁶ Regulation (EC) No 1013/2006 of the European Parliament and of the Council of 14 June 2006 on shipments of waste (WSR) 

de pouvoir belges doivent aussi collaborer entre eux et avec le secteur privé. Des compétences importantes pour l'économie circulaire sont attribuées au niveau local, régional, fédéral et européen.

Il est nécessaire aussi de réfléchir de façon holistique en système et non par compétence (consommateurs, économie, environnement et énergie). Cela nécessite une collaboration renforcée et doit émaner d'une réelle volonté politique de travailler d'une manière transversale et efficace.

La plateforme Économie circulaire intrabelge, qui réunit les administrations de toutes les régions et le niveau fédéral, peut jouer un rôle important à cet égard. Cette plateforme a rédigé une note sur les obstacles et barrières à l'économie circulaire qui doit être traitée le plus vite possible. Il reste essentiel qu'elle informe régulièrement les parties prenantes afin de déterminer, avec elles, les priorités et de promouvoir un partage utile des connaissances entre les gouvernements et le monde des entreprises.

La symbiose industrielle, dans laquelle les sous-produits ou les déchets des uns deviennent les matériaux ou les combustibles alternatifs des autres, est un bel exemple du potentiel qu'offre la collaboration. Pour stimuler la symbiose industrielle, il faudrait non seulement harmoniser les réglementations relatives aux produits et matériaux secondaires, mais aussi veiller à ce que les différents régimes d'autorisation existant en Belgique fonctionnent comme un incitant plutôt que comme un frein.

SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX ET EN ÉNERGIE

Les principes de l'économie circulaire doivent être mis en œuvre en prenant en compte le renforcement de la sécurité (stratégique) d'approvisionnement en matériaux et en énergie. Il n'existe pas de solution unique à cet égard. Parfois, cela impliquera une coopération au sein de circuits plus courts (par exemple via une symbiose industrielle) ou l'importation en Belgique de matériaux – destinés à la réutilisation et au recyclage – et de combustibles – destinés à la valorisation énergétique – alternatifs, afin de réduire notre dépendance vis-à-vis des matières premières primaires et des combustibles fossiles. La création d'un marché unique des matériaux secondaires en Europe est une nécessité absolue pour l'économie circulaire.

Nous avons également besoin de suffisamment d'énergie climatiquement neutre pour permettre la transition durable. En effet, tant les processus de récupération et de recyclage que la numérisation requise constituent des activités à forte intensité énergétique.

CADRE POLITIQUE DE SOUTIEN

Il est nécessaire de créer un cadre politique de soutien qui utilise des leviers et lève les obstacles à la transition circulaire. Ce cadre devrait également être alimenté par les dernières connaissances, l'expertise et le feed-back sur les meilleures pratiques observées sur le terrain. Premièrement, il faut s'attaquer aux nombreux obstacles déjà identifiés à plusieurs reprises et qui paralysent encore souvent le développement d'une économie circulaire.

Deuxièmement, il faut accorder une attention suffisante aux points communs entre les substances chimiques, les produits et les matériaux secondaires qui déterminent la faisabilité du recyclage et de la réutilisation des produits. Des « ponts » clairs doivent être construits entre ces points communs pour préciser, par exemple, comment un déchet peut redevenir un produit. Pour continuer à garantir la technicité, la sécurité, la durée de vie et le recyclage des produits finis, les matériaux secondaires doivent aussi répondre à des exigences de qualité. Les solutions à ces problèmes seront souvent de nature technique et le cadre politique devrait permettre et soutenir l'adoption et la croissance de ces initiatives.

Troisièmement, nous constatons que le cadre politique de soutien est encore principalement axé sur les stratégies dans la phase de déchets. Pour les cercles internes également, il existe un réel besoin d'un cadre politique de soutien. Les stratégies alternatives (telles que la réutilisation, la récupération, les combinaisons de produits et de services) pour réaliser une économie circulaire sont actuellement insuffisamment prises en compte. Le cadre législatif existant doit être adapté en conséquence. On souligne une fois de plus l'importance de coordonner ce support politique entre les différentes régions.

Enfin, les autorités doivent miser davantage sur des systèmes numériques, en tenant compte des besoins et de l'expérience pratique de l'industrie et des consommateurs, ainsi que des spécificités des produits et matériaux plutôt que de leur statut juridique (déchet, *end-of-waste*, sous-produit...), parce que c'est la

seule manière de garantir l'utilité des systèmes à l'avenir.

APPLICATION

La transition vers une économie circulaire nécessite une responsabilité commune où chaque partie prenante, tant les autorités compétentes que les producteurs et les citoyens, doit assumer son rôle et prendre en charge les éventuelles conséquences financières liées à ce rôle.

Si le gouvernement ne garantit pas un contrôle et une sanction efficaces de l'écodesign, des normes de produits, des réglementations relatives aux déchets et au transport des déchets et des autres normes existantes, les arguments économiques positifs en faveur d'une économie circulaire dans une économie ouverte comme celle de la Belgique resteront limités. Ceux qui tirent des avantages financiers de leur stratégie délibérée de non-respect doivent être sanctionnés systématiquement et efficacement. Ce n'est pas un problème « théorique » : près d'un quart des produits importés ne respectent pas totalement les normes de produit européennes. Une situation inacceptable et qui risque en outre d'avoir un impact négatif durable sur la récupération et le recyclage des matériaux secondaires. Nous espérons que le nouveau règlement européen sur la surveillance du marché¹⁷ donnera plus de visibilité et de force aux efforts déployés par la Belgique pour faire appliquer les règles européennes en matière de produits.

¹⁷ Regulation (EU) 2019/1020 of the European Parliament and of the Council of 20

June 2019 on market surveillance and compliance of products 

DÉVELOPPER CE QUI EXISTE DÉJÀ

Il est important de continuer à développer ce qui existe déjà. Aucun secteur et aucun flux ne part de zéro en Belgique. C'est pourquoi nous soulignons toujours que les bonnes pratiques existantes doivent être perpétuées. La plus belle preuve en est les nombreuses initiatives sectorielles en matière d'économie circulaire. Vous en trouverez un aperçu à la page 22.

Au-delà des frontières sectorielles, les entreprises et les autorités doivent tirer les leçons des initiatives, projets pilotes, services et produits qui ont déjà été développés. Cela vaut indubitablement aussi pour les instruments politiques qui apportent déjà une contribution positive à la circularité et à la sécurité des services, des produits et des matériaux.

En partageant nos connaissances et bonnes pratiques et en apprenant les uns des autres, nous pourrions réagir plus rapidement et prendre des mesures plus efficaces.

SYSTÈMES REP (RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS)

Les systèmes REP sont souvent utilisés afin de faire contribuer les producteurs ou ceux qui mettent des produits sur le marché à la gestion et au traitement des déchets générés en fin de vie. Un grand nombre de systèmes REP existent en Belgique et remplissent leur fonction de manière efficace pour contribuer à la valorisation des déchets. Certains REP couvrent également le contrôle et sont des partenaires de confiance. À terme, il

serait nécessaire que, là où ce n'est pas encore le cas, ces systèmes adoptent les principes et objectifs circulaires, au-delà du simple recyclage. Cette attention accrue pour les cercles internes nécessite toutefois un cadre juridique clair car, dans ce cas, le produit en fin de vie est remis sur le marché dans une autre application et par un autre producteur.

De plus, il n'est pas nécessaire de généraliser le principe REP et d'en définir un pour chaque flux. Beaucoup de flux présentent déjà une valeur positive depuis plusieurs années et se sont donc organisés eux-mêmes. S'il s'avérait nécessaire d'organiser un système REP, il faudrait veiller à ce que la responsabilité et les obligations en termes de qualité puissent être distribuées tout au long de la chaîne tout en assurant un équilibre entre tous les acteurs.

MARCHÉS PUBLICS

Les marchés publics durables et circulaires doivent gagner en importance. Dans le Green Deal Achats circulaires/Circulair Aankopen, la Wallonie et la Flandre ont déjà pris des mesures pour activer ce levier fondamental. Cela devrait être poursuivi à tous les niveaux par l'intégration de conditions de circularité solides et de capacité de prise de décision pour chaque contrat. En effet, aujourd'hui les marchés publics ne permettent pas toujours des modèles et des pratiques commerciales circulaires, ni l'utilisation de matériaux recyclés (à condition que la conformité aux normes techniques et de qualité puisse être démontrée). Cela doit changer.

RÉALISATION DE LA VISION

Pour réaliser notre vision, nous devons également entreprendre des actions en tant que Fédération des entreprises de Belgique.

C'est la raison pour laquelle :

- › nous communiquerons toujours positivement nos ambitions dans cette vision lorsque nous assumerons notre rôle de représentant des intérêts des entreprises belges à tous les niveaux ;
- › afin de suivre les avancements en matière de circularité, nous avons opté pour les **dix indicateurs d'Eurostat**, qui sont répartis dans quatre domaines thématiques (voir encadré).

Comme expliqué dans l'*Executive Summary*, nous sommes conscients de l'imperfection de ces indicateurs : ils ne reflètent pas la réalité, qui est plus complexe. Ils donnent néanmoins une tendance. Par contre, nous nous engageons à contribuer au travail de recherche pour affiner les indicateurs existants ou développer de nouveaux indicateurs plus pertinents ;

- › en 2022 et tous les deux ans par la suite, nous établirons un **rapport d'avancement** basé sur le tableau de bord susmentionné, qui indiquera ce qui est nécessaire pour stimuler davantage la transition vers une économie circulaire.

10 INDICATEURS POUR SUIVRE LES AVANCEMENTS VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Production et consommation

1. Autosuffisance en matières premières pour la production dans l'UE
2. Marchés publics écologiques (en tant qu'indicateur pour les aspects financiers)
3. Production de déchets (en tant qu'indicateur pour les aspects de consommation)

4. Déchets alimentaires

Gestion des déchets

5. Taux de recyclage (la part des déchets qui est recyclée)
6. Flux de déchets spécifiques (déchets d'emballage, biodéchets, e-déchets, etc.)

Matières premières secondaires

7. Contribution des matières recyclées à la satisfaction de la demande en matières premières
8. Commerce de matières premières recyclables entre les États membres de l'UE et avec le reste du monde

Compétitivité et innovation



9. Investissements privés, emplois et valeur ajoutée brute
 10. Brevets liés au recyclage et aux matières premières secondaires (en tant qu'indicateur d'innovation)
-

La vision de la FEB a été développée en étroite coopération avec les différentes fédérations sectorielles membres. Il va de soi que chaque fédération pose des accents spécifiques propres à son secteur. Les différentes organisations patronales ont elles aussi chacune leurs propres priorités stratégiques. Ci-dessous, chaque organisation expose sa vision et ses actions en matière d'économie circulaire.

FÉDÉRATIONS (INTER)SECTORIELLES

LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DE BELGIQUE (VBO FEB)

 VBO-FEB.BE

La FEB a depuis février 2020 pour mission « **Creating value for society**  ». Pour joindre l'acte à la parole, elle a créé un nouveau **centre de compétence « Durabilité & Économie circulaire »**  dédié à ces thématiques qui prennent de plus en plus d'importance. Bien sûr, elle travaille depuis de longues années sur l'efficacité des ressources, les emballages, les normes de produits, les produits chimiques, etc., tous repris sous le thème de l'économie circulaire, mais de nouveaux efforts sont consentis pour développer cette section.

Il va donc de soi que le développement des initiatives relatives à l'économie circulaire (dont cette vision) est tout à fait en ligne avec cette mission.

La FEB gère plusieurs groupes de travail ainsi qu'une plateforme où les dossiers relatifs à l'économie circulaire sont discutés. Ils regroupent nos fédérations sectorielles membres et les fédérations régionales y sont également conviées. Les compétences liées à l'économie circulaire sont réparties entre les Régions et le fédéral : une

bonne collaboration est donc nécessaire entre fédérations d'employeurs également. L'analyse des propositions législatives est le premier niveau d'action de la fédération. À cela s'ajoutent des actions de sensibilisation et d'échanges d'expertises et de bonnes pratiques. Quelques actions non exhaustives :

- › La mise en place d'une **Chaire Économie circulaire**  ULB-VUB depuis 2 ans
- › Série de **webinaires Économie circulaire** fin 2020 
- › La mise en place des **Belgian Business Awards for the Environment** tous les deux ans permettant de mettre en lumière les entreprises innovantes dans ce domaine 
- › Un **magazine REFLECT**  dédié à l'économie circulaire ainsi que de nombreux articles sur ce sujet sur notre site Internet
- › Un **plan d'action ambitieux pour la transition vers plus d'emballages industriels circulaires**  soutenu par l'ensemble de la chaîne allant des producteurs d'emballages aux recycleurs en passant par les principaux consommateurs

BECI



Depuis 2010, Beci accompagne et conseille les entreprises en matière de prévention et de gestion des déchets dans le cadre du **Brussels Green Network**. Ce projet a permis de développer une large expertise et de nombreux outils pour accompagner les entreprises bruxelloises vers une économie plus circulaire et plus respectueuse de l'environnement.

L'objectif du projet est que les entreprises aient un point de contact au-delà de l'administration, pour s'informer, se former. Au fil des années, Beci a acquis une expertise de par ces accompagnements proposés en matière de management environnemental, notamment par le biais du helpdesk BGN, des diagnostics environnementaux et accompagnements en Resilience Coaching. En complément, nous organisons également des webinaires et événements pour tenir régulièrement informés les entrepreneurs bruxellois au sujet des aides financières, primes, subsides... pouvant les aider à intégrer les concepts et modèles circulaires au sein des entreprises, commerces et HoReCa bruxellois.




Nos activités couvrent différentes thématiques : gestion des déchets, management environnemental, résilience, alimentation, énergie, mobilité, logistique et urbanisme.

Nous offrons également aux entreprises la possibilité de se faire accompagner dans l'obtention du label écodynamique ainsi que du label Good Food.

UWE




L'Union wallonne des entreprises (UWE) mène plusieurs initiatives pour aider les entreprises dans leur transition vers une économie plus circulaire :

- › Les actions des Cellules de Sensibilisation de l'UWE (principalement la Cellule Environnement et la Cellule Parcs d'Activité Durables) sont par exemple les suivantes :
 - Diagnostics environnement (gratuits et confidentiels) pour les PME wallonnes. 
 - Réunions entre associations d'entreprises rassemblant les « clubs d'entreprises » actifs sur le territoire wallon visant à échanger des bonnes pratiques en matière de mobilité, biodiversité, achats groupés... 
- › Le Challenge « Plastics go green and circular » pour une chaîne de valeur circulaire et plus verte 
- › Différents webinaires et formations




L'UWE participera également à différents groupes de travail dans le cadre de **Circular Wallonia**, la stratégie adoptée en la matière par le Gouvernement wallon en février 2021. Celle-ci s'articule autour de 10 ambitions, traduites en plus de 60 mesures, qui concernent directement les entreprises wallonnes mais aussi d'autres publics cibles tels que la société civile, les acteurs publics, les citoyens et les entreprises. Six filières porteuses pour l'économie circulaire en Wallonie sont abordées : la construction et les bâtiments, les matières plastiques, la métallurgie, l'eau, les textiles, l'industrie alimentaire et les systèmes alimentaires.

VOKA

 VOKA.BE

Avec son 'Plan samen groeien' , Voka a créé un cadre déterminant les contours de la croissance future, à savoir une croissance saine, durable et numérique. L'économie circulaire constitue un pilier important d'une croissance durable.

Depuis des années déjà, Voka soutient l'entrepreneuriat durable. Cela fait 25 qu'elle prévoit un encadrement personnel en matière de durabilité via diverses chartes qui, en 2017, sont devenues la Voka Charter Duurzaam Ondernemen (VCDO). Voka soutient également ses membres pour ce qui est de l'économie circulaire :

- › Au printemps 2021, Voka a réalisé une étude comparative sur les **opportunités de l'économie circulaire** auprès de 50 entreprises industrielles de divers secteurs. Les résultats en seront présentés lors de Industry On Stage , le congrès thématique annuel s'adressant aux entreprises industrielles. Un suivi adéquat sera ensuite organisé sur la base de ces résultats.
- › Trajets courts et intensifs : par ex. **Lab Circulaire Economie**  est un trajet court comportant trois ou quatre sessions d'un demi-jour. On y travaille chaque fois à un objectif concret sous la direction de formateurs experts sélectionnés.
- › Voka a réalisé plusieurs podcasts, par ex. **Hallo Innovatie: Circulaire economie in de praktijk** 
- › En plus de ces actions, Voka organise également des webinaires, des réseaux d'apprentissage et des community events.

AGORIA




Pour Agoria, la fédération de l'industrie technologique, la transition vers une économie plus circulaire est synonyme d'opportunités. Agoria aide ses près de 2.000 membres à saisir au mieux ces opportunités et à générer ainsi une plus-value pour notre société. Le secteur technologique assure non seulement le recyclage haute qualité des matériaux, mais déploie également de nouveaux modèles d'entreprise dans les cercles intérieurs de l'économie circulaire, tels que la refabrication de produits, les solutions de retrofit ou l'offre de produits en tant que service. Et ce, en informant et en sensibilisant, en veillant à un cadre législatif adéquat et en guidant les entreprises de manière collective et individuelle dans le déploiement de leur projet circulaire.



CE INFORM – INFORMER ET SENSIBILISER


Agoria a publié plusieurs **livres blancs** sur l'économie circulaire. Ces livres blancs rassemblent l'expertise engrangée dans le cadre de différents projets ainsi que des exemples inspirants et ont pour but d'inciter les entreprises à mettre en œuvre des projets circulaires.

AGORIA Embracing technology
Embracing ambition

Le **Livre blanc sur l'économie circulaire**  constitue une introduction à l'économie circulaire et répond à des questions telles que : qu'est-ce que l'économie circulaire ? Quel est son potentiel pour une entreprise technologique ? À quoi ressemblera la législation de demain ? En outre, il aborde également une série de points d'attention plus généraux pour les entreprises.



Le **Livre blanc Circular Bytes** , élaboré avec le soutien de l'organisation Vlaanderen Circulair, se concentre sur la manière dont la technologie numérique peut accélérer l'économie circulaire. Il fournit des réponses concrètes aux questions suivantes. Quelles informations sur les produits peuvent soutenir les stratégies circulaires ? Où trouver les données nécessaires ? Comment se servir des données brutes collectées pour prendre des décisions venant renforcer votre solution circulaire ? Le recueil présente divers exemples de grandes entreprises qui utilisent les données pour mettre en place des stratégies circulaires.

Le Livre blanc pratique intitulé « **Économie circulaire : comment se lancer en tant qu'entreprise** »  décline l'économie circulaire en 10 stratégies possibles pour se lancer. L'objectif est d'aider les

entreprises à bien choisir leur projet d'économie circulaire.

Bien entendu, Agoria informe également ses membres et les différentes parties prenantes concernant les **récents développements** en matière d'économie circulaire par le biais de divers canaux de communication tels que ses newsletters quotidiennes (>10.000 abonnés), des articles et des blogs sur son site web ou encore des plateformes en ligne qui se concentrent sur l'un des sous-aspects, tels que l'écoconception, le recyclage, etc.

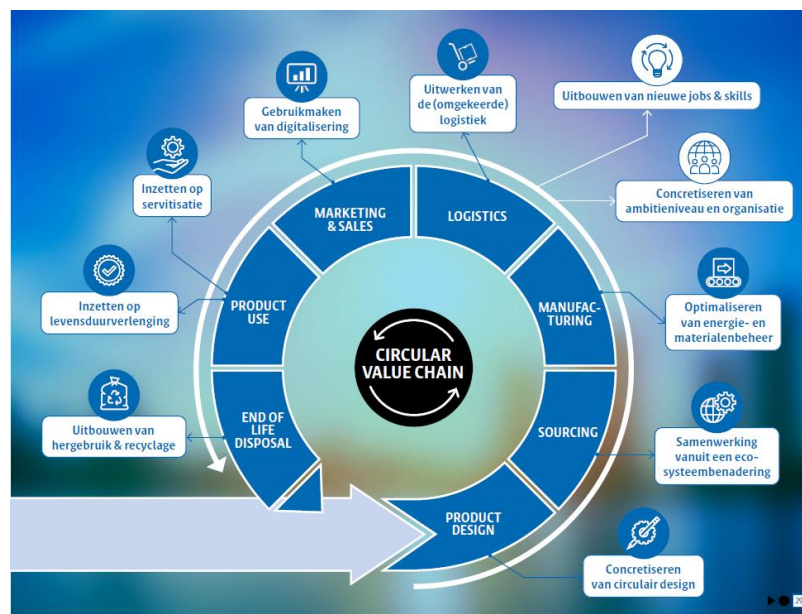
CE ADVOCAY – CONTRIBUTION AU DÉBAT SOCIÉTAL

Un cadre politique de soutien approprié est important pour stimuler l'économie circulaire et supprimer les obstacles à son développement. C'est pourquoi Agoria suit de près les développements politiques en matière d'économie circulaire aux différents niveaux de pouvoir pour l'industrie technologique. Au niveau européen, Agoria suit, directement ou par le biais de ses fédérations européennes (entre autres Orgalime, Digital Europe, Eurometaux, Applia...), une vingtaine de dossiers liés au développement de l'économie circulaire (initiative relative aux produits durables, révision de la directive sur l'écoconception, règlement concernant le transfert de déchets, règlement sur les batteries, taxonomie...).

En outre, Agoria est l'un des fondateurs de Recupel et est activement impliquée dans diverses autres organisations de gestion telles que Valipac, Fostplus et Febelauto. Agoria participe aussi régulièrement en tant que leader d'opinion à des formations sur l'économie circulaire ou à des événements organisés par des institutions de recherche de premier plan, comme le European Policy Center, la Fondation Roi Baudouin mais aussi le


consortium KIC Raw matters, où elle soutient la Summerschool pour les doctants.

CE ADVISE – ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF SUR MESURE POUR LES ENTREPRISES



Agoria, en collaboration avec Sirris (son centre collectif de recherche), soutient ses membres de manière collective et individuelle à travers son système de **10 stratégies** pour se lancer dans l'économie circulaire. Elle mène une réflexion stratégique avec les entreprises sur la manière de créer de la valeur circulaire pour leur activité et les aide à déterminer leur degré d'ambition en cartographiant leur écosystème du point de vue de la chaîne de valeur. Pour ce faire, elle cherche non seulement à optimiser la gestion des matériaux par le biais de conseils et d'astuces concrets, mais elle soutient également les entreprises qui souhaitent par exemple mettre en place des combinaisons produit-service ou intégrer la circularité dans la conception de leurs produits.



L'**outil Cesar** , disponible gratuitement en ligne, aide les entreprises à déterminer quelle stratégie circulaire offre le plus de potentiel, et donc d'opportunités, pour leur activité.

Depuis 2016, Agoria a organisé plusieurs sessions dans le cadre de son **réseau d'apprentissage Circular Economy Connect**. Grâce à celui-ci, les entreprises peuvent non seulement apprendre de personnes partageant les mêmes idées, mais aussi bénéficier d'une aide concrète pour franchir avec succès d'autres étapes de leur projet circulaire. Cela a déjà donné lieu à diverses success stories telles que le projet Papillon, le projet Light as A Service, des initiatives dans les domaines du rétrofit et du remanufacturing...

le cadre du Partenariat industriel de la VLAIO avec une vingtaine de partenaires, lequel a été approuvé par le gouvernement flamand à la mi-2020. En outre, elle a également accompagné individuellement de nombreuses entreprises dans le développement de leur projet circulaire.

Enfin, elle participe activement à de nombreux **projets collectifs**, tels que :

Efficiency as a Service (2020-2022), un projet H2020 dont l'objectif est de développer et déployer le modèle « Produit en tant que service ». Le but est d'accélérer la commercialisation de produits économes en énergie par les PME.



Efficiency as a Service
Plugging a new energy model

La **Circular Plastics Alliance**, pour laquelle Agoria a assuré la coordination du thème « Collection & sorting » pour le groupe de travail « Electronic and Electrical Equipment ». Le rapport « *State of play on collection and sorting* »  a été publié le 10/11/2020. **Re2Live**, un projet Cook portant sur le modèle d'entreprise de la réutilisation et du recyclage de batteries de véhicules électriques, auquel Agoria apporte son expertise circulaire en tant que sous-traitant. Et, bien entendu, des projets menés dans le cadre du programme **Circulaire maakindustrie** de l'organisation Vlaanderen Circulair, sous l'impulsion de la VLAIO, mais aussi dans le cadre de la stratégie circulaire en Région wallonne.



Outre ce réseau d'apprentissage, Agoria organise également de nombreuses **formations** sur les différents sous-aspects de l'économie circulaire. Celles-ci vont de formations de base sur les obligations liées aux déchets ou sur les principes de la gestion durable des matériaux et de l'économie circulaire à des masterclass sur des outils et sur l'écoconception dans

CONFÉDÉRATION CONSTRUCTION

 CONFEDERATIONCONSTRUCTION.BE

Pour la Confédération Construction, la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire est un enjeu important et une opportunité pour de nouveaux business models dans le secteur de la construction. La construction met en œuvre un volume important de matériaux, qui en fin de vie se transforment en un volume tout aussi important de déchets. La majeure partie de ces déchets est recyclée mais le secteur ambitionne de minimiser encore la production de déchets, de développer le réemploi et d'optimiser le recyclage des matériaux. Il est important de noter que l'économie circulaire dans le secteur de la construction ne se limite pas seulement à l'enjeu lié aux matériaux mais intègre aussi des aspects transversaux tels que le recours à l'économie locale, l'amélioration de la mobilité ...

La Confédération Construction a pris de nombreuses initiatives dans ce domaine ces dernières années :

En Flandre

- › Grondbank et Tracimat
- › Initiation du Green Deal Circulair Bouwen
- › Partenaire de Vlaanderen Circulair
- › Développement du Label Circulair Gebouw

En Wallonie

- › Accord de branche Construction en matière de gestion des déchets (depuis 1994)



Confédération Construction
Construction, énergie & environnement

- › SCRL Tradecowall et asbl Walterre
- › Partenaire dans le Plan Wallon Déchets-Ressources (PWDR)
- › Partenaire dans Circular Wallonia, avec une feuille de route sectorielle 2020-2024
- › Partenaire dans Get Up Wallonia où l'économie circulaire est un axe stratégique
- › Référent Economie circulaire/Bas carbone pour le secteur construction, en partenariat avec la Sowlfin

À Bruxelles

- › Cellule Économie Circulaire depuis 2016 (aide aux entreprises et au gouvernement dans la transition circulaire)
- › BuildCircular depuis 2020 (accompagnement des entrepreneurs de construction dans l'économie circulaire)
- › Plateforme des matériaux de réemploi depuis 2017
- › Partenaire de l'alliance emploi-environnement 2012-2015
- › Partenaire du Programme Régional en Economie Circulaire (PREC)

Au plan européen

- › Partenaire des projets CBCI, FCRBE, RE C² et HISER

CREAMODA



La **mission de Creamoda**, la Fédération de l'industrie belge de la mode et de la confection, est de promouvoir les entreprises membres belges, de les soutenir dans la croissance de leurs activités, de les guider dans un monde où les matières premières se raréfient et où la transition vers une économie circulaire est vitale pour pouvoir offrir des produits durables.

Nos membres constituent un maillon essentiel d'une chaîne de valeur internationale très complexe en transformant des textiles recyclés en nouveaux produits finis/confectionnés, en fabriquant des produits de haute qualité avec une durée de vie plus longue, en contribuant à garantir la capacité de production locale pour des produits critiques...

Chez Creamoda, nous sommes convaincus que l'éducation permanente est une nécessité et non une tendance temporaire.

Le prix de la mondialisation n'est plus justifiable. La pression exercée par toutes les parties prenantes, au sein et en dehors du secteur, pour revoir en profondeur notre logique industrielle, oblige les entreprises à rechercher une manière différente et plus durable de faire les choses. Ce ne sont plus le produit et son caractère écologique qui sont « au centre », c'est l'ensemble du processus de production, l'entretien, la réutilisation, la fin de vie qui tous ont désormais leur importance.




Creamoda et son centre de formation IVOC/IREC prennent leurs responsabilités. Depuis plusieurs années, notre

secteur libère des personnes et des ressources pour aider les entreprises dans leur recherche d'alternatives durables. Des formations et des séminaires, mais aussi un soutien financier pour des actions de durabilité – telles que l'établissement de rapports GRI, la mise en œuvre de systèmes de gestion de la RSE ou la certification ISO, etc. –, sont fournis sur une base structurelle.

Étape par étape, nous nous efforçons de rendre les vêtements belges plus durables. Nous regardons également au-delà des frontières, car la coopération stratégique dans notre secteur est la clé du succès.

Nous mobilisons les parties prenantes de différents secteurs, en Belgique et à l'étranger, nous collaborons avec les autorités européennes, fédérales et locales, nous établissons des liens avec d'autres fédérations de l'Union européenne. En coopérant de cette manière avec – en principe – tous les acteurs concernés, nous pouvons aspirer à des objectifs de durabilité que les entreprises individuelles ou les autorités et organisations locales ne pourraient jamais atteindre seules.


Dans l'intervalle, nous nous sommes déjà **fortement engagés dans plusieurs projets**, notamment:

MySecondLife (avant-projet de collecte de textiles EoL) en coopération avec les entrepreneurs environnementaux de l'économie sociale Ressources Wallonie , Komosie Flandres  et Terre  (ancien membre de Coberec).

bAwear (version 1.0) Transparence et traçabilité dans la chaîne textile. Avec le soutien de la FIDO et de la ministre fédérale du Développement durable Marie-Christine Marghem, nous avons lancé un projet pilote pour expérimenter une nouvelle méthode de travail concernant la transparence et la traçabilité dans nos chaînes d'approvisionnement pour les PME. Au total, 8 entreprises belges des secteurs du textile, de la confection et de l'entretien des textiles ont eu l'occasion d'acquérir des connaissances et de réaliser un essai. Après la période de test, des recommandations ont été faites concernant la mise en œuvre et l'utilisation.

bAwear (version 2.0) Transparence et traçabilité dans la chaîne textile. Avec le soutien de la FIDO et de la ministre fédérale du Développement durable, Zakia Khattabi, nous allons poursuivre en 2021, en ajoutant un nouveau module au système, de sorte qu'en plus de rendre compte de l'impact environnemental, nous devrions également être en mesure de rendre compte de l'impact social à la fin de cette année.

GDCA Green Deal Circular Procurement. En collaboration avec nos collègues de la chaîne, nous avons participé activement à cette initiative de Flanders Circular afin d'offrir aux acheteurs des connaissances et de nouvelles opportunités, ou encore de nouvelles collaborations pouvant déboucher sur de véritables marchés publics verts. Après tout, il est largement reconnu que les marchés publics sont le déclencheur de la transition de l'économie linéaire vers l'économie circulaire.


Guide d'achat pour les textiles circulaires d'entreprise  Cet outil gratuit a été développé pour offrir aux acheteurs et aux gouvernements des informations cruciales sur les textiles d'entreprise.

CIRCLETEX asbl Un système de collecte belge pour les textiles, pour l'industrie par l'industrie.

Tous les textiles sont les bienvenus, tels que les invendus, les surplus de tissus, les produits issus de l'utilisation et les produits en fin de vie. Les flux textiles qui sont abordés dans la première phase sont le linge plat, les vêtements de travail et les produits de protection fabriqués avec des textiles, les autres flux textiles suivront par la suite.

Fondateurs : Creamoda, FBT (Fédération belge de l'entretien des textiles), Febelsafe (Fédération belge des fabricants, distributeurs, prestataires de services et de l'utilisateur final professionnel pour la sécurité et le bien-être). Soutenu par : Vlaanderen Circulair, le hub et l'inspirateur de l'économie circulaire en Flandre, Fedustria (Fédération de l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement), Denuo (Fédération belge des entreprises actives dans le traitement et le recyclage des déchets).




Objectif : stimuler/augmenter la collecte sélective, le traitement local, la réutilisation locale et le recyclage local. En d'autres termes: d'une manière économique, écologique et socialement responsable. En outre, de nouveaux modèles commerciaux, l'éco-innovation, la conception pour la circularité et l'extension de la durée de vie de ces produits seront également recherchés. L'idée est que tous les acteurs impliqués dans la chaîne de produits sont responsables de l'empreinte écologique des produits qu'ils fabriquent, entretiennent et recyclent.

ReHubs  Mise en place de 5 hubs de recyclage en Europe.

En coopération avec notre confédération européenne Euratex (the European Apparel and Textile Confederation), nous avons conçu le plan suivant :

“Set up an integrated system based on 5 recycling hubs ReHubs within Europe, to upcycle textile waste and scale up industrially the collecting, sorting, processing and recycling of pre consumer postconsumer materials.”

En tant qu'industrie européenne commune, nous voulons être pleinement impliqués dans l'économie circulaire. Toutes les fédérations nationales travaillent donc en étroite collaboration afin d'aboutir à ces propositions :

- › Stratégie pour les textiles circulaires 
- › Appel à l'introduction de l'REP/EPR 
- › Due diligence position paper 

DENUO



Denuo est la Fédération belge des entreprises actives dans le traitement et le recyclage des déchets. Dans un monde où les matières premières se raréfient et où les entreprises veulent produire de façon durable, les 300 membres de Denuo sont les maillons essentiels entre les matériaux utilisés et leur réutilisation, recyclage et traitement final.

PRENDRE LES BONNES MESURES POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ces dernières années, les régions, la Belgique et l'Europe ont clairement renforcé leur engagement en faveur d'une économie circulaire. Nombre d'initiatives (légalles), de projets et d'études ont été mis en place pour préparer la voie vers une économie circulaire. C'est déjà une évolution positive en soi. Dans le même temps, on constate que l'économie circulaire ne représente que 9% environ de l'économie mondiale.

Si la collecte sélective et le tri restent essentiels pour promouvoir l'économie circulaire, le secteur est convaincu qu'il faut surtout augmenter la pression en amont (par exemple, davantage d'écodesign et de nouveaux modèles de consommation) ou en aval (par exemple, davantage d'incorporation de matériaux recyclés dans les produits). Les taxes qui encouragent le recyclage de manière harmonisée peuvent également jouer un rôle positif.



Le moment est venu de prendre des décisions politiques audacieuses et de faire des choix en faveur des matériaux circulaires afin de mettre en pratique l'avenir durable et circulaire dont on parle depuis si longtemps.

COLLABORATION DANS LA CHAÎNE

Denuo est convaincu que la réalisation d'un avenir durable et circulaire dépend de la collaboration dans la chaîne, qu'elle soit volontaire ou imposée par les autorités.



Denuo encourage donc activement une plus grande collaboration entre les décideurs politiques, les producteurs, les commerçants et les gestionnaires de déchets. Ainsi, le secteur a lancé et/ou achevé récemment plusieurs projets de collaboration :

- › **Mission Zéro Déchet**  avec Carrefour Belgium et les consommateurs ;
- › Le **projet C-Martlife** est un projet subsidié par l'Europe avec trois objectifs : stimuler les débouchés des plastiques recyclés, l'écodesign des produits en plastique et la collaboration tout au long de la chaîne de valeur des plastiques ;
- › Dans le cadre de **l'étude sur l'écodesign des emballages**, nombreuses discussions avec différents producteurs de l'industrie alimentaire et de la distribution sur l'importance de l'intégration de la fin de vie d'un produit dès le début du processus de production ;
- › Vision commune Recytyre, Febelauto et Denuo sur la **gestion des pneus** pour trouver de nouvelles solutions pour leur recyclage, vu les difficultés actuelles avec certaines applications (ex. plaines de jeux) ;
- › La **base de données Valipac my-Clients Materials**  qui, grâce aux données des membres de Denuo, fournit des informations uniques sur (l'évolution de) la production de déchets industriels. Cette approche win-win permet aux acteurs du marché d'avoir une image très claire des secteurs ou des régions où des efforts de tri supplémentaires doivent être faits.

ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION

Un avenir durable et circulaire passe par l'innovation dans tous les flux de matériaux. La première étape consiste à prévoir les moyens d'investissement nécessaires. Cela peut se faire par le biais de fonds européens (par exemple, par le biais du mécanisme de redressement et de résilience), mais ils ne seront pas suffisants et il convient donc d'explorer de nouveaux fonds d'investissement permettant une collaboration avec des fonds privés. En outre, il faut faire une évaluation approfondie de la pérennité économique des réglementations, en examinant par exemple comment l'utilisation de matériaux recyclés peut être activement encouragée.

Le secteur ne se croise pas les bras. Il investit dans des technologies d'avenir telles que le tri automatique des différents flux, l'intégration de contenu recyclé dans les films étirables et les housses rétractables, le recyclage des bouteilles en PET, des films plastiques mixtes ou des emballages en PE, l'utilisation accrue de granulats recyclés dans les spécifications des travaux publics ou, par exemple, la récupération et le recyclage des batteries des voitures électriques.

LA BELGIQUE, PLAQUE TOURNANTE DU RECYCLAGE ET DU TRAITEMENT FINAL

Denuo plaide pour des conditions égales pour le recyclage et le traitement des déchets en Belgique et en dehors. Il reste donc crucial que les différences entre la politique des déchets des différents niveaux ne créent pas d'entraves commerciales. Dans ce contexte, Denuo soutient l'introduction d'options fortes pour la traçabilité des déchets qui quittent le territoire européen, particulièrement pour les plastiques industriels.

Denuo part également du principe que les mécanismes de responsabilité élargie du producteur, introduits en Belgique, doivent apporter une valeur ajoutée et ne pas simplement conduire au choix de destinations étrangères moins chères.

La Belgique peut en effet jouer un rôle important dans le recyclage et le traitement des flux de déchets étrangers. Les membres de Denuo peuvent proposer des solutions efficaces et durables qui créent également des emplois et de la richesse.

Denuo a également l'ambition positive de réduire la quantité de déchets résiduels, ce qui ne doit pas empêcher d'investir dans des installations d'incinération et de mise en décharge de qualité pour les déchets qui ne peuvent être recyclés.



Pour DETIC, l'approche « cycle de vie » et son évolution vers l'économie circulaire font partie intégrante des initiatives de développement durable développées depuis plus de 20 ans.

APPROCHE CYCLE DE VIE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2005, l'industrie de la détergence a développé un schéma de durabilité évolutif selon l'approche « cycle de vie » : la [charte pour le nettoyage durable](#). La charte se distingue par son approche multiple puisqu'elle concerne des procédures d'entreprises, des caractéristiques « produits » et des procédures de communication. Elle inclut également une approche de responsabilité sociétale (*Corporate Social Responsibility Guidelines*) et met en exergue la bioéconomie. La charte pour le nettoyage durable est un schéma contrôlé par des auditeurs indépendants. Un rapport de durabilité sectoriel, totalement transparent, est publié chaque année depuis 2006. Cette initiative est suivie par plus de 160 entreprises du secteur en Europe. Les chiffres, sur plus de 15 ans, attestent une diminution de 44% des émissions de CO₂ par tonne de produit, 36% de réduction de la consommation énergétique et 32% de réduction d'emballage. Les rapports de durabilité sont disponibles [en ligne](#).



INNOVER, FORMER LES ENTREPRISES ET LEURS COLLABORATEURS

DETIC Institute, le centre de formation de DETIC, délivre des formations axées sur l'économie circulaire et le développement durable. Les formations « Trilogie de l'économie circulaire » et « le Packaging dans l'économie circulaire », développées en 2018 et 2019, sont actuellement déclinées dans les [formations sectorielles](#). Dans le secteur cosmétique, DETIC s'est attelée à l'élaboration (au niveau européen) de guides à destination du secteur comme le [Good sustainability practice for the cosmetics industry](#) ou sa déclinaison pour les PME : [Ten steps to sustainability](#). DETIC soutient et participe à des projets d'innovation en matière de matériaux biosourcés destinés aux formulations cosmétiques et aux détergents. Les projets [AgriWaste Value](#) et [ValBran](#) ont pour objectif de valoriser les déchets agricoles locaux dans la filière cosmétique et dans la détergence en proposant des ingrédients de formulation comme des tensioactifs.

ESSENSCIA

ESSENSCIA.BE



ACHATS CIRCULAIRES

En Flandre (2017-2019) comme en Wallonie (2019-2022), essenscia, la Fédération belge des industries chimiques et des sciences de la vie, s'engage comme facilitateur dans les Green Deal régionaux pour les achats circulaires. Dans ce contexte, trois ateliers sont organisés pour motiver les membres des deux Régions et partager des expériences sur les achats circulaires. Des informations sur les outils destinés à introduire et à incorporer les achats circulaires dans la gestion de l'entreprise sont regroupées et mises à disposition sur le site web de la fédération (Sustainable purchasing: Introduction, Toolbox, Overview).

PLASTIQUES CIRCULAIRES

En collaboration avec le pôle d'innovation Catalisti, essenscia a organisé un atelier en février 2019 au **World Resources Forum** pour démontrer comment le secteur conçoit et produit des plastiques durables circulaires.

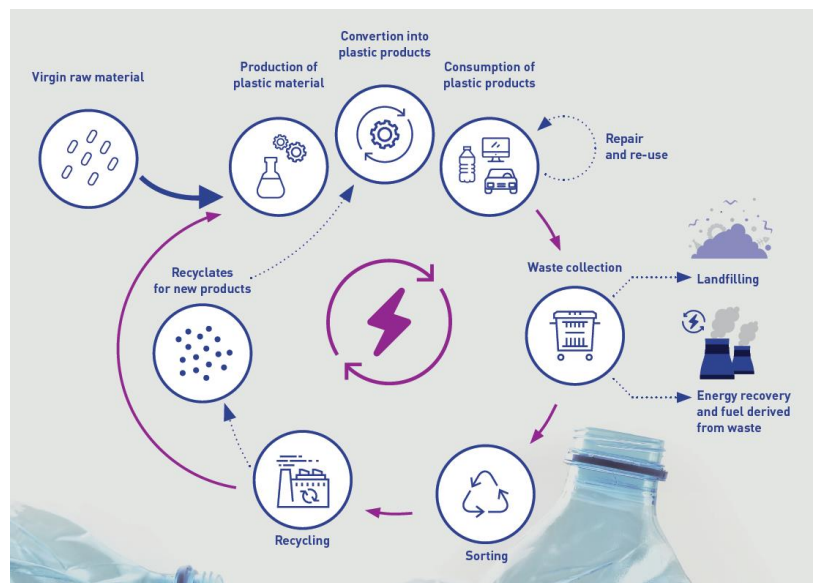
En outre, à l'occasion du 'Belgian Plastics Day' 2019, essenscia a publié, en partenariat avec Agoria, les résultats d'une étude qui, pour la première fois, a cartographié l'utilisation des recyclats dans l'industrie belge de la transformation des plastiques. Cette étude sera mise à jour en 2021.

En septembre 2019, essenscia PolyMatters a organisé une table ronde pour les pouvoirs publics et autres parties

prenantes afin de les informer de l'état d'avancement du recyclage chimique des plastiques en tant que maillon important de la circularité des plastiques. Miser sur des **technologies innovantes de recyclage** sera nécessaire pour réaliser la circularité des plastiques.

essenscia PolyMatters est également l'initiateur ou un partenaire impliqué dans diverses actions du plan d'exécution flamand pour les plastiques qui visent leur circularité.

Enfin, essenscia est co-initiateur du programme de travail privé-public pour les plastiques et la chimie dans le cadre du nouveau projet Vlaanderen Circulair. Il prendra forme à l'automne 2021 en concertation avec un grand groupe de parties prenantes.







SOURCE The Belgian plastics industry and the circular economy: How far have we come?, essenscia & Agoria, novembre 2019


INNOVATION

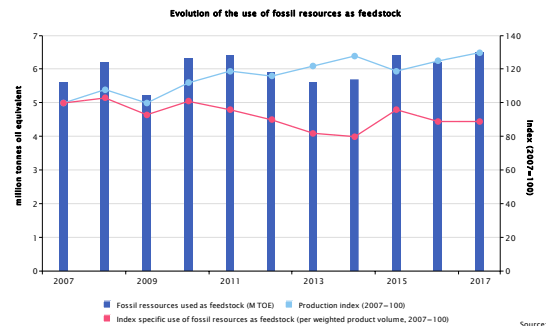
Le pôle d'innovation de la chimie et des matières plastiques Catalisti a contribué avec succès à un **programme d'innovation Moonshot** , lancé en mars 2019 par le Ministre flamand de l'Économie et de l'Innovation Philippe Muyters. Ce budget stratégique d'innovation de 400 millions EUR en 20 ans permet aux universités et centres de recherche flamands de travailler sur des technologies révolutionnaires. Quatre trajectoires de recherche (MOT = Moonshot Research Trajectories) sont identifiées : *biobased chemistry*, *circularity of carbon in materials*, *electrification and radical process transformation* et *energy innovation*.

En Wallonie, c'est dans le cadre du Pôle de compétitivité Greenwin que de nombreux projets d'innovation du secteur sont développés, de manière intégrée, alliant les concepts d'écodesign, de production circulaire, de symbiose industrielle... En partenariat avec ce Pôle et d'autres institutions, essenscia wallonie a également soutenu l'initiative du consortium Coq Vert destiné à encourager l'émergence et le développement de nouveaux projets de recherche et d'investissements essentiels au déploiement du secteur de la chimie biosourcée et en particulier de la chimie du végétal.


ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DURABILITÉ


Depuis 2009, essenscia est l'une des rares fédérations sectorielles belges et européennes à publier un rapport sectoriel de durabilité contenant un vaste ensemble d'indicateurs. La durabilité et l'économie circulaire sont des priorités stratégiques du secteur, en témoigne son **événement annuel 2018**  placé sous le signe de l'économie circulaire. 1.000 participants sont venus écouter comment la chimie conçoit son rôle dans l'économie circulaire. En octobre 2019, essenscia a publié une **vision sur l'économie circulaire**  dans le cadre du lancement de son dernier rapport de durabilité. Avec le cluster chimique intégré du port d'Anvers, le secteur est également un précurseur de la symbiose industrielle et il continue à y investir, voir par ex. le **réseau vapeur Ecluse**  ou encore le **réseau chaleur d'Agfa-Gevaert** .


Par ailleurs, l'indicateur **efficacité des ressources**  décrit comment le secteur a amélioré l'efficacité de ses ressources au cours des dernières années : alors que l'indice de production a progressé de 30% entre 2007 et 2017, l'utilisation spécifique de ressources fossiles par volume de produit a diminué de 11%.



RÉSEAU D'APPRENTISSAGE, FORMATION, ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES

En novembre-décembre 2020, essenscia a organisé, en collaboration avec Möbius et Interface, une **'sustainability immersion @ interface'**  pour ses membres. L'objectif était une étude approfondie des défis et des enseignements tirés par un pionnier expérimenté de la durabilité sur l'intégration de la durabilité et de la circularité dans l'activité principale.

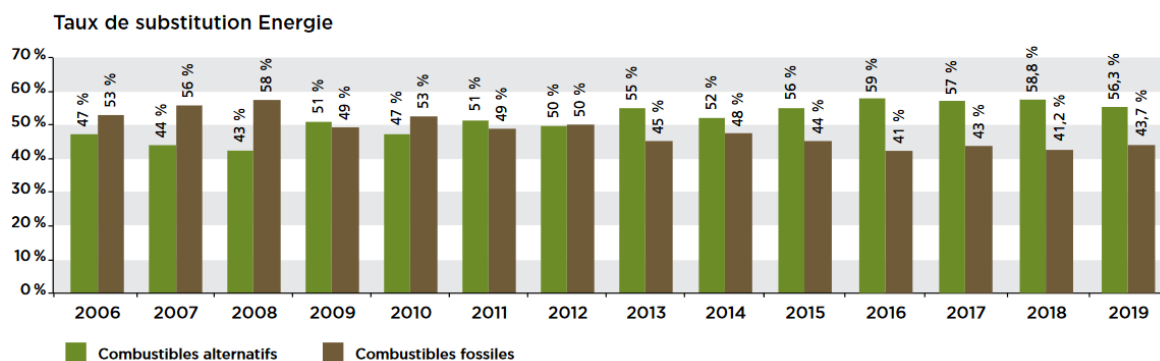
À partir de 2021, essenscia ajoutera également un nouveau module 'durabilité' à sa **formation de base « politique des produits »**  pour sensibiliser ses membres à la notion de 'safe and sustainable by design' et à l'importance d'inclure la durabilité et la circularité dans leur innovation stratégique et leur gestion de portefeuille de produits.

Enfin, il y a le **réseau d'apprentissage de l'eau**  d'essenscia vlaanderen destiné à économiser plus d'eau compte tenu de la problématique de la sécheresse.

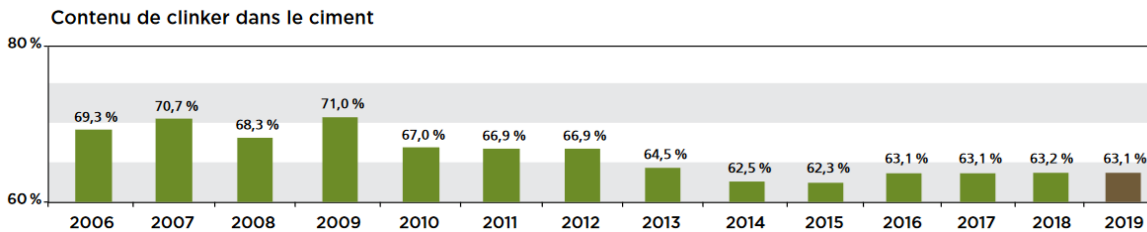
À l'heure où l'économie circulaire s'étend à tous les secteurs, l'industrie cimentière que représente FEBELCEM est déjà adepte de cette pratique depuis bien longtemps. Les caractéristiques spécifiques du procédé de fabrication du ciment ont conduit l'industrie à développer et à privilégier l'utilisation de matières secondaires et de combustibles alternatifs. Trois mesures en faveur de l'économie circulaire, développées par le secteur cimentier, sont présentées ci-dessous.

1. La récupération de flux alternatifs (déchets) issus d'autres industries/filières pour substituer les combustibles fossiles dans le mix énergétique des cimenteries et les matières premières.

Une mesure en place dès le début des années 80. Les cimenteries récupèrent les flux énergétiques alternatifs dans d'autres industries afin de remplacer les combustibles fossiles dans le fuel mix. Aujourd'hui, la part des combustibles alternatifs atteint plus de 55% du fuel mix (cf. graphique ci-dessous), ce qui permet, entre autres, d'éviter l'émission de centaines de milliers de tonnes de CO₂ par an. Par cette voie, le procédé cimentier permet la valorisation de ces déchets en **énergie** et en **matière** suivant le principe du **co-processing** et ne génère aucun déchet. Cette mesure est un des piliers de l'activité cimentière, un élément essentiel de sa compétitivité. En outre, le secteur a investi durablement en Belgique dans la mise sur pied de centres de pré-traitement de ces déchets.



SOURCE Rapport annuel 2019, FEBELCEM



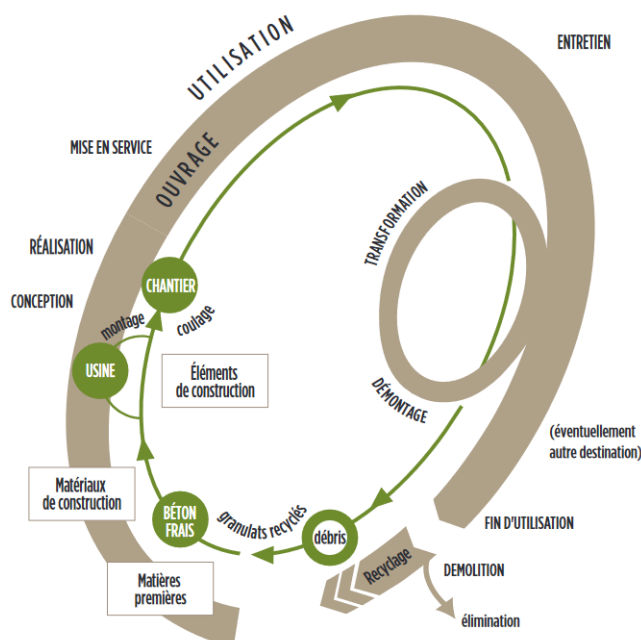
SOURCE Rapport annuel 2019, FEBELCEM

2. La récupération de matériaux secondaires dans d'autres industries pour substituer le clinker dans le ciment.

Le clinker est le constituant de base des ciments Portland qui peut être broyé avec d'autres matériaux dits secondaires. L'utilisation de ces matières secondaires permet dès lors de réduire la quantité de clinker nécessaire à la production de ciment. L'ajout de ces matières déjà décarbonatées diminue l'impact environnemental du ciment en réduisant l'énergie consommée lors de la production du clinker. En diminuant également les émissions de CO₂ liées au processus et à l'énergie directe, ainsi qu'en réduisant les différentes pressions exercées sur les ressources naturelles. Le laitier de haut-fourneau et les cendres volantes font partie des matériaux secondaires privilégiés par les cimentiers. Leur incorporation dans le processus cimentier répond à des cahiers des charges très précis tant au niveau des installations que des propriétés techniques attendues du ciment. Aujourd'hui, le secteur cimentier belge substitue environ 40% du clinker dans le ciment qui est fabriqué, ce qui le place dans le peloton de tête européen, voire mondial.

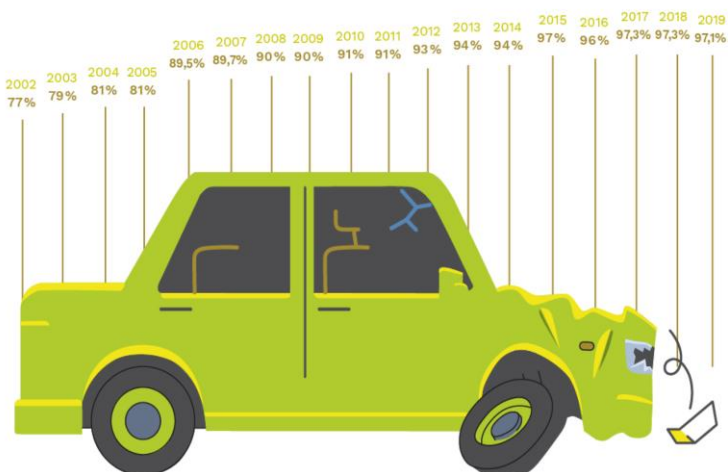
3. La réutilisation et recyclage du béton en fin de vie.

Le béton, débouché presque exclusif du ciment, est un produit à la durabilité éprouvée qui contribue aux économies d'énergie grâce à son inertie thermique et à son énergie grise. Il est aujourd'hui le matériau incontournable qui permet la réalisation de logements à basse énergie, d'infrastructures de mobilité douce et de production d'énergie renouvelable. Des outils de calculs, comme TOTEM «Tool to Optimize the Total Environmental impact of construction Materials», mettent en évidence son excellente performance environnementale. Il est en outre entièrement recyclable et réutilisable en fin de vie. Que ce soit en matière de conception ou de techniques de déconstruction, l'innovation est une priorité de notre secteur.



FEBELAUTO ASBL ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AUJOURD'HUI

L'asbl Febelauto a été fondée en 1999 par plusieurs fédérations professionnelles (Febiac, Traxio, Denuo, Fevar, Agoria, Fedustria et essenscia Polymatters) actives dans le secteur automobile, afin de remplir leurs obligations légales en matière de « responsabilité du producteur ». Febelauto s'occupe donc de la collecte, du traitement et du recyclage des épaves en Belgique et ses résultats sont en constante progression. En 2019, un taux de valorisation de 97,1% a été réalisé, dont 66,8% de recyclage, 26,1% de réutilisation et 4,2% de valorisation énergétique, contre seulement 2,9% de mise en décharge. Sachant que la directive européenne 2000/53/CE du 18 septembre 2000 relative aux véhicules hors d'usage fixe un objectif de valorisation juridiquement contraignant de 95%, nous savons que la Belgique atteint largement cet objectif et est un des leaders en Europe.



Par ailleurs, l'âge auquel un véhicule est « hors d'usage » en Belgique ne cesse d'augmenter. Il est actuellement de 16,5 ans.

Depuis 2015, Febelauto élabore également des solutions durables pour les batteries des véhicules électriques et hybrides. Il recherche une durée de vie maximale des batteries via des solutions de seconde vie et, in fine, un recyclage efficace et maximal des matériaux rares et précieux contenus dans ces batteries.

ENCORE PLUS D'INITIATIVES CIRCULAIRES

Pour continuer à développer l'économie circulaire au sein du secteur automobile, Febelauto se concentre sur deux domaines d'action :

1. stimuler davantage la réutilisation de pièces détachées d'occasion ;
2. veiller au recyclage en Belgique des véhicules les plus anciens et les plus polluants, plutôt que de les exporter vers l'Europe de l'Est ou l'Afrique par exemple.

STIMULER LA RÉUTILISATION DE PIÈCES DÉTACHÉES D'OCCASION

26,1% d'une épave sont déjà réutilisés comme pièces automobiles d'occasion, ce qui est un bon chiffre. Néanmoins, ce marché est également confronté à des difficultés, en raison de la forte

concurrence des pays voisins, mais aussi de la création de « zones de basses émissions (LEZ) », ce qui a eu pour effet de réduire considérablement la valeur du stock de pièces. D'où l'objectif de Febelauto de stimuler les entreprises belges de démontage automobile et de les inciter à numériser davantage leurs opérations afin d'accéder à un plus grand segment de marché. Dans le secteur de l'automobile, le démontage de voitures peut en effet trouver sa place moyennant une réparation qualitative avec garantie basée sur les connaissances professionnelles du réparateur et à moindre coût.

Pistes concrètes :

- › Miser sur la numérisation des entreprises de démontage automobile (gestion des stocks, vente...).
- › Mettre en place des projets pilotes entre une entreprise de démontage de voitures, un propriétaire de flotte et un atelier de réparation. Dans le cadre d'un projet pilote, il est possible d'élaborer des conditions de coopération qui sont testées et évaluées pendant une certaine période. Febelauto peut faciliter les choses à cet égard.
- › Febelauto veut réduire la TVA à 6% sur la vente de pièces détachées d'occasion. Si les pièces automobiles sont utilisées plus longtemps, on a besoin de moins de matières premières pour la production de nouvelles pièces automobiles, et cela devrait être possible à un coût moindre, de sorte que toutes les parties y gagnent. La réparation doit être à nouveau stimulée, ainsi que l'utilisation de pièces d'occasion.

RECYCLER LES VÉHICULES LES PLUS ANCIENS ET LES PLUS POLLUANTS PLUTÔT QUE LES EXPORTER

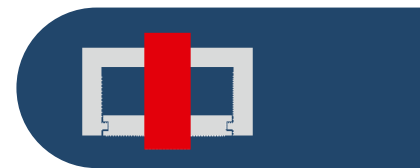
Febelauto veut faire réfléchir les gestionnaires de flotte (publics et privés) à la phase de fin de vie de leurs véhicules et à leur responsabilité sociétale en la matière. Lorsqu'on souhaite se débarrasser d'un véhicule, il est important de se poser les questions suivantes :

- › S'agit-il d'un véhicule avec norme Euro, qui n'a plus accès aux zones LEZ ?
- › S'agit-il d'un vieux véhicule dont la durée de vie restante est très limitée ?

Si c'est le cas, Febelauto suggère d'opter pour le recyclage en Belgique plutôt que pour l'exportation vers un pays d'Europe de l'Est ou d'Afrique par exemple. La Belgique dispose en effet d'une industrie du recyclage très performante qui permet de recycler 97,1% du véhicule, contribuant ainsi à l'économie circulaire. Cela génère en outre un impact positif supplémentaire sur le climat.



FÉDÉRATION BELGE DE LA BRIQUE



La **Fédération belge de la brique** regroupe 13 entreprises sur 23 sites de production en Belgique.

L'une de nos missions envers les entreprises membres consiste dans le suivi réglementaire et technique en matière d'économie circulaire, notamment au travers du soutien à des actions comme le Green Deal Circulair Bouwen.

MATÉRIAUX DE TERRE CUITE

« Rien ne se perd, tout se crée, tout se transforme »

Bien ancrée dans l'économie locale belge et européenne, l'industrie des matériaux de terre cuite (briques de parement, blocs, briques de pavage, tuiles ...) est consciente de son rôle sociétal en matière de développement durable sur les plans socio-économique et environnemental. Pour y répondre, elle mise sur toute une série d'innovations, sans toutefois renier son caractère traditionnel.

Le secteur n'a pas attendu que l'**économie circulaire** soit le nouveau cheval de bataille de l'Europe et des autorités locales pour placer la circularité au cœur de son développement industriel et de sa gamme de produits. Être acteur d'une économie basée sur une utilisation la plus efficace possible des **ressources**, pourvoyeuse d'emploi **local**, prenant en compte les enjeux environnementaux et proposant des matériaux à très longue durée de vie... voici ce qui anime les

entreprises du secteur des matériaux de terre cuite.

Au travers de leurs actions, les entreprises du secteur s'engagent également en matière de préservation de la **biodiversité**.

Nous reprenons ici une liste non exhaustive des actions menées par les entreprises membres de notre fédération.

POUR QUE RIEN NE SE PERDE : UNE UTILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES

Les briqueteries et tuileries se situent, pour la plupart, à proximité des gisements d'argile, limitant ainsi considérablement l'impact lié au **transport**. Les autres **matières premières primaires et secondaires** entrant dans la composition proviennent également de sources locales belges ou des pays limitrophes.

Par ailleurs, le secteur s'inscrit dans une **approche 'anti-gaspi'** en captant un maximum de flux de matières qui, sans cela, seraient perdus ou voués à une utilisation moins vertueuse. Citons notamment l'utilisation des argiles et limons provenant des travaux d'infrastructures ou encore l'**incorporation de flux** (co-produits et déchets) issus d'autres industries. Le processus de fabrication, quant à lui, ne tolère aucune perte de matières premières puisqu'à chaque étape (moulage, séchage, cuisson), les chutes de production sont systématiquement

réintroduites dans le mix de matières premières.

La gestion de l'eau est également optimisée par un système de en circuit fermé.

Le séchage et la cuisson des produits de terre cuite font du secteur une industrie intensive en **énergie**, plus particulièrement en utilisation de gaz naturel. La réduction de la consommation énergétique et des **émissions de gaz à effet** est au cœur du développement de nos entreprises membres, engagées dans la transition énergétique. Alors que différentes technologies sont déjà implémentées en matière d'optimisation des installations de production ou de production/utilisation d'électricité renouvelable, le secteur explore actuellement d'autres pistes pour encore réduire l'empreinte énergétique, climatique et environnementale de ses produits.

POUR QUE TOUT SE CRÉE : DES PRODUITS ET SYSTÈMES CONSTRUCTIFS INNOVANTS À LONGUE DURÉE DE VIE

Une fois fabriqués, les matériaux de terre cuite deviennent à leur tour une matière première pour les architectes et constructeurs. Ils leur permettent de concevoir des bâtiments techniquement performants et qui pourront répondre aux besoins et exigences de plusieurs générations car en matière d'économie circulaire, le secteur a avant tout pour ambition de proposer des matériaux à **très longue durée de vie : concevoir pour faire durer au lieu de concevoir pour le court terme !**

Pour cela, les briquetiers et tuiliers s'adaptent continuellement aux nouvelles normes et exigences techniques (thermiques, acoustiques, sismiques ...).

Par ailleurs, l'économie circulaire et les ambitions climatiques et environnementales poussent notre industrie à optimiser, voire repenser, ses produits et systèmes constructifs. C'est ainsi que le secteur a amorcé une **dématérialisation de ses produits** (assurer les mêmes fonctions avec des produits plus fins) qui permet une réduction substantielle de l'utilisation de l'ensemble des ressources.

POUR QUE TOUT SE TRANSFORME : LE RECYCLAGE ET LE RÉEMPLOI



Même les meilleures choses ont une fin ... et c'est aussi le cas pour nos bâtiments. Si les matériaux de terre cuite sont reconnus pour durer, certains bâtiments anciens ne peuvent pas toujours être transformés selon les normes actuelles. Les matériaux de terre cuite forment alors un gisement potentiel de matériaux de réemploi (**urban mining**).

Si cette tendance reste encore relativement confidentielle, le marché évolue rapidement et on observe une multiplication des acteurs surfant sur la vague du **réemploi des matériaux anciens**.

Qu'en sera-t-il demain en matière de réemploi ? Différents produits et systèmes sont développés pour faciliter la **déconstruction** et donc le réemploi. Citons les **briques pour maçonnerie** à

empilement (sans mortier ou mortier-colle) ou encore les **panneaux préfabriqués**. Ces développements offrent de nouvelles perspectives aux acteurs du secteur.

Les filières de **recyclage** sont, quant à elles, en place depuis longtemps et alimentent principalement d'autres secteurs. Les déchets de démolition des matériaux de terre cuite sont ainsi recyclés pour des applications en sous-fondations de routes ou encore pour couvrir les terrains de tennis. Dans le cas d'un gisement pur (sans déchets de mortier), on peut envisager – pour un pourcentage limité de la composition – la réintroduction de terre cuite finement broyée comme matière première pour des nouveaux produits céramiques.

FEDIEX

 FEDIEX.BE

FEDIEX

Fediex est la Fédération professionnelle des entreprises belges exerçant une activité d'extraction ou de transformation de roches non combustibles en Belgique. Ses membres sont producteurs de granulats (calcaires, roches dures, alluvionnaires, marins, sables), de chaux, de dolomie ou de roches ornementales.

L'économie circulaire dans le secteur carrier et chauxfournier : Fediex s'inscrit dans l'économie circulaire en exploitant les ressources de manière durable et de façon à limiter les déchets. Distribuées à proximité, ces ressources sont consommées et revalorisées à la fin de chaque cycle de vie.

Ces préoccupations sont prises en compte dans les trois grandes étapes de l'activité extractive et chauxfournière :



L'économie circulaire se développe autour de cinq axes majeurs :

1. UN ANCRAGE SOCIAL : DU DIALOGUE ET DES PARTENARIATS

La logique circulaire du secteur carrier et chauxfournier ne peut être conçue que dans son ensemble, c'est-à-dire de manière transversale, cohérente et intégrée avec toutes les parties prenantes liées de près ou de loin au monde de l'extraction et de la transformation de ses produits. Ce modèle se matérialise notamment par l'initiative du secteur de mettre en place différents engagements volontaires au travers de chartes et d'accords qui encouragent un dialogue permanent et constructif entre le secteur extractif et les acteurs qui y sont directement ou indirectement liés.

Conscient que l'exploitation minérale doit s'intégrer dans une démarche respectueuse et durable vis-à-vis de son environnement et contribuer encore plus à sa circularité, le secteur peut ainsi apprendre à mieux connaître ses interlocuteurs naturels et à créer un dialogue, essentiel pour éviter de potentiels conflits.

2. UNE EXPLOITATION RÉFLÉCHIE, IMPLANTÉE DANS LE TISSU LOCAL

Le secteur carrier et chauxfournier a la volonté de gérer de manière durable les ressources naturelles et les gisements disponibles. Exploitant une matière première non renouvelable, le secteur poursuit, depuis de nombreuses années déjà, ses efforts pour mettre en place les meilleures techniques industrielles

garantissant une exploitation optimale des gisements, sans gaspillage des ressources. Cette expertise permet aux sites industriels de cohabiter avec les riverains en limitant les éventuelles nuisances, s'intégrant ainsi dans le tissu local. Les synergies industrielles mises en place dans le secteur et avec d'autres filières traduisent son intégration circulaire.

3. UNE COHABITATION ENTRE ACTIVITÉ INDUSTRIELLE ET BIODIVERSITÉ

Si l'ouverture d'une carrière provoque inévitablement une perturbation importante de la topographie et de l'occupation du sol, son exploitation permet aussi de créer différents habitats à haute valeur biologique. Des milieux devenus rares dans nos paysages modernes, comme des falaises et des arènes rocheuses et sablonneuses pour les rapaces et les hirondelles de rivages, des éboulis pour les reptiles, etc. Précurseurs, les carriers ont donc toujours été, naturellement, concernés par la biodiversité présente sur leurs sites. Par la suite, une gestion encadrée de la biodiversité a été mise en place, à travers le projet européen Life in Quarries, dont Fediex est l'instigatrice. Des espèces proches de l'extinction, comme le crapaud calamite, ont ainsi pu être sauvées grâce aux actions de protection et réintroduction mises en place dans les carrières.

Aujourd'hui, le bien-fondé de cette approche et la compatibilité de l'extraction avec la protection de l'environnement ne sont plus à démontrer. Mais, si les carrières belges peuvent – déjà – se révéler de véritables oasis de biodiversité pendant leur phase d'exploitation, elles proposent, également, de nombreux

services écosystémiques, c'est-à-dire d'autres services rendus à la société que les produits issus des matériaux qu'elles extraient, et de fantastiques réserves de vie lors de la revalorisation des sites.

4. UNE UTILISATION INTELLIGENTE DES RESSOURCES

Des pyramides aux églises moyenâgeuses, en passant par les voies romaines, le caractère durable de la pierre n'est plus à souligner. Outre son aspect esthétique et ses caractéristiques techniques, sa haute résistance et sa durée de vie lui permettent de proposer une contribution inégalée dans ses domaines d'application. Son extraction et son utilisation ont toujours répondu à de nombreux besoins sociétaux à travers les âges.

Le secteur extractif se distingue par son ancrage territorial fort, caractérisé par une faible distance géographique entre les gisements, les lieux de traitement, de transformation et d'utilisation. Le secteur s'inscrit dans une dynamique de circuits courts et de proximité qui contribue à la rationalité des modes de transport. Le sous-sol belge, extrêmement riche et varié, offre une grande diversité de produits, participant ainsi activement à notre confort de vie au quotidien.

5. DES REVALORISATIONS MULTIPLES

Aujourd'hui, le déchet devient ressource. Plus qu'un changement sémantique, il s'agit d'un véritable changement de paradigme, évolution indispensable pour une meilleure circularité. Bien que la filiation naturelle entre granulats naturels et granulats recyclés paraisse une

évidence, il faut davantage encourager et développer la complémentarité entre les deux filières, en se basant sur leurs contributions respectives.

Si la revalorisation des ressources en fin de vie est un enjeu majeur, les sites eux-mêmes font l'objet d'un réaménagement approprié, prévu dès la demande d'autorisation pour l'exploitation de la carrière. Cette réhabilitation permet aux sites en fin d'exploitation de trouver de nouvelles fonctions lorsqu'ils sont reconvertis en zones utiles à l'agriculture, la foresterie et la biodiversité.

La revalorisation voulue par le secteur s'effectue à des niveaux multiples, œuvrant ainsi à restituer à la nature ce qui lui a été pris et à fermer la boucle.

La mission de [Fedustria](#), la Fédération belge de l'industrie textile, du bois et de l'ameublement, est d'aider ses membres à développer leurs activités avec succès. Encadrer les entreprises dans leur transition vers une économie circulaire est un élément essentiel. Dans cette tâche, Fedustria est aidée par les centres technologiques sectoriels [Centexbel](#) (textile) et [Wood.be](#) (bois & ameublement).

Comme en témoignent les nombreux projets réalisés en collaboration avec Centexbel et Wood.be, Fedustria joue un rôle de pionnier dans le domaine de l'économie circulaire. Ainsi, le projet SUS-PRO³ (Sustainable Production, Processes and Profit) était déjà lancé en 2010, suivi quelques années plus tard par SUSTECH (Sustainable Technologies), et plus récemment, c'est le projet [Retex](#) (Recyclage du Textile) qui a été mené à bien. Fedustria est également partenaire du Green Deal Achats Circulaires et de l'actuel Green Deal Construction Circulaire. Fedustria est aussi représentée dans le Groupe de pilotage Vlaanderen Circulaire.

Par ailleurs, Fedustria s'est déclarée en faveur de l'intégration de critères de durabilité dans les marchés publics. Bien entendu, Fedustria continuera dans le futur à motiver et encadrer ses membres dans leurs démarches vers un avenir circulaire.

TEXTILE

L'économie circulaire est depuis longtemps déjà une préoccupation importante dans le secteur du textile belge, surtout spécialisé dans le textile d'intérieur et dans les textiles techniques. Les entreprises déploient un maximum d'efforts en vue de la réutilisation de l'eau et des matières premières, de la substitution de substances dangereuses, de l'écoconception, de nouveaux modèles commerciaux plus durables... Mais elles investissent aussi énormément dans l'innovation, et ce, le plus souvent en collaboration avec Centexbel. La volonté d'intégrer les critères de durabilité aux marchés publics est aussi très présente dans le secteur du textile d'habillement.

L'industrie du textile belge est par conséquent bien placée pour tirer profit du plan d'action circulaire pour le textile, annoncé par la Commission européenne. Prenant les devants, la fédération européenne du textile et de l'habillement, [Euratex](#), a mis au point, entre autres avec Fedustria, une [stratégie pour le textile circulaire](#). Et pour garantir un maximum d'*upcycling* et de circularité, un projet de [recycling hub pour les flux de déchets textiles](#) est aussi en bonne voie.

AMEUBLEMENT

De nombreuses initiatives ont déjà été lancées dans le domaine de l'économie circulaire au niveau du secteur de l'ameublement, où l'éco-innovation, la réparabilité des produits, l'allongement de la durée de vie et l'exploration d'autres modèles commerciaux ne sont que quelques pistes actuellement exploitées. Avec l'organisation centrale européenne [EFIC](#) (la Confédération européenne de l'industrie de l'ameublement), Fedustria a rédigé un [document exposant sa vision](#), dans lequel elle décrit les opportunités et les défis de l'industrie de l'ameublement en matière d'économie circulaire.

En janvier 2021, la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les matelas est entrée en vigueur en Belgique. Conjointement avec quelques producteurs de matelas et les fédérations sectorielles Comeos (secteur de la distribution) et Navem (commerce de l'ameublement), Fedustria a fondé l'asbl [Valumat](#), l'organisme de gestion de la REP pour les matelas. Cette REP a ceci d'unique qu'à l'initiative de Valumat, un rôle important est réservé à l'éco-innovation et au design circulaire. Actuellement, une poignée de producteurs belges de matelas ont déjà mis sur le marché un matelas circulaire et dans les prochaines années, pas mal d'évolutions sont attendues dans le domaine. En résumé, les producteurs belges de matelas jouent ici un rôle de pionnier au niveau international.

BOIS

La bio-économie circulaire est ancrée depuis longtemps dans le secteur du bois. Travailler en circuits est inhérent à cette activité commerciale : le bois est utilisé le plus longtemps possible comme matière première et est ensuite réutilisé et recyclé. Et c'est seulement lorsqu'il ne peut plus être utilisé comme matière première qu'il subit un processus d'incinération avec récupération d'énergie. Le rôle que joue le secteur du bois dans la bio-économie circulaire est décrit dans la publication '[Wood: Building the bioeconomy](#)', qui a été élaborée en collaboration avec la Confédération européenne CEI-Bois.

Le secteur du bois ne cesse d'innover. Les techniques de recyclage du bois évoluent constamment et l'utilisation du bois en tant que matière première est de plus en plus efficace. Le bois est comme aucune autre la matière première la plus renouvelable. De plus, grâce aux innovations, les possibilités d'application du bois dans la construction se multiplient. La stratégie de rénovation de la Commission européenne (octobre 2020) confirme l'importance croissante qui sera accordée à l'utilisation du bois dans la construction. La gestion durable des forêts en est la condition suprême, pour garantir la disponibilité du bois aussi dans le futur.

FEVIA



Fevia

L'industrie alimentaire est depuis longtemps un pionnier dans l'application des principes d'une « économie circulaire ». L'utilisation de flux secondaires pour l'alimentation animale, la réutilisation et le recyclage des emballages, la mise en œuvre de conventions énergétiques, la limitation des pertes alimentaires, les mesures d'économie d'eau et la réutilisation de l'eau : ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses initiatives prises par l'industrie alimentaire.

EMBALLAGES CIRCULAIRES

Un monde sans emballage est impensable. Pourtant, le secteur alimentaire belge travaille depuis des années sur des solutions dans ce domaine. Ainsi, le secteur alimentaire est, avec d'autres, à l'origine des initiatives Fost Plus et Valipac, visant à garantir le recyclage des emballages à grande échelle. Grâce à une prévention rigoureuse, le secteur alimentaire a pu éviter 56 kilotonnes d'emballages par an depuis 2004.

En mai 2018, Fevia s'est engagée à évoluer vers une gestion encore plus durable des emballages et notamment à recycler 65% de tous les emballages plastiques ménagers mis sur le marché en Belgique d'ici à 2023, grâce entre autres à l'extension du sac bleu. Elle s'est aussi engagée à utiliser 50% de matériaux recyclés dans les emballages de boissons PET pour le marché belge d'ici à 2025. Pour cette date, seuls des emballages ménagers réutilisables, recyclables, compostables ou biodégradables seront disponibles sur le marché belge. Grâce à tous les efforts

passés, présents et futurs, Fevia veut être et rester leader européen en ce qui concerne la gestion des emballages.

Fin 2020, Fevia a également signé le plan pour une gestion plus durable des emballages industriels. En collaboration avec Fost Plus et Valipac, Fevia aide les entreprises alimentaires à respecter ces engagements.

CASCADE DE MAINTIEN DE VALEUR ET VALORISATION DES FLUX SECONDAIRES

Dans une économie circulaire, l'utilisation de ressources renouvelables telles que la biomasse augmentera. Mais cette biomasse est aussi la principale matière première de l'industrie alimentaire. Par conséquent, Fevia souligne l'importance de la cascade de maintien de valeur comme principe d'utilisation de la biomasse. Cette cascade définit ce pour quoi la biomasse doit être utilisée en premier lieu : d'abord l'alimentation humaine et animale, puis les matériaux et ensuite l'énergie.

L'application correcte de cette cascade garantit un approvisionnement suffisant en matières premières pour la production alimentaire. L'industrie alimentaire valorise déjà 99% de ses flux de déchets, dont la plupart sont destinés à l'alimentation animale. Mais cette situation peut être améliorée en plaçant les flux résiduels encore plus haut dans la cascade du maintien de valeur. Le cluster de pointe Flanders' FOOD et le pôle de compétence Wagralim ont plusieurs projets en cours pour y parvenir.

LIMITER LES PERTES ALIMENTAIRES

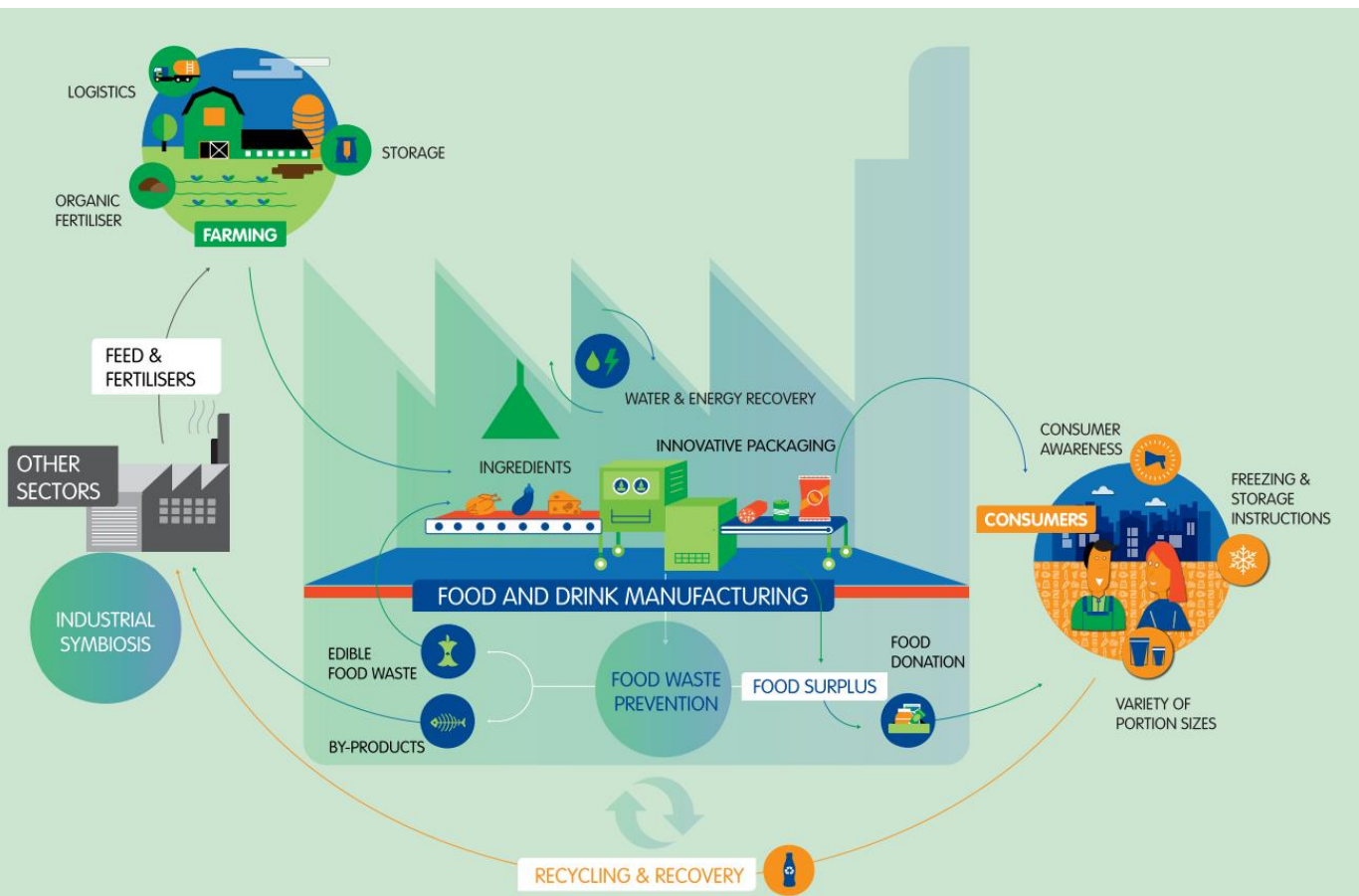
Éviter autant que possible les pertes et le gaspillage alimentaires est également un défi pour Fevia. Depuis 2015, Fevia Vlaanderen fait partie de la feuille de route de la chaîne concernant les pertes alimentaires afin de réduire davantage les pertes dans l'ensemble de la chaîne. En Wallonie également, Fevia est active dans le cadre du Plan Regal.

ÉNERGIE ET EAU

Afin d'inciter les nombreuses PME à mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie, Fevia Vlaanderen a lancé le projet EFES (Easy Food Energy Savers) en collaboration avec le gouvernement flamand. En outre, un réseau d'apprentissage sera bientôt mis en place pour

aider les entreprises alimentaires à explorer de nouvelles pistes en matière d'efficacité énergétique. Il s'agit d'initiatives qui s'ajoutent aux accords volontaires sur la politique énergétique en place depuis longtemps (Energiebeleidsvereenkomst en Flandre et Accord de Branche en Wallonie).

Dans le domaine de l'eau, Fevia Vlaanderen a signé en 2018 avec les Brasseurs belges et onze brasseries un Green Deal sur l'utilisation durable de l'eau dans le secteur brassicole. Concrètement, ils étudient ensemble comment réduire la consommation d'eau par litre de bière. Fevia incite également les entreprises alimentaires à réutiliser l'eau en publiant des brochures et en organisant des séances d'information. Fevia participe aussi régulièrement à des projets liés à l'eau.



GROUPEMENT DE LA SIDÉRURGIE (GSV)

 STEELBEL.BE

GSV

Staalindustrie Verbond
Groupeement de la Sidérurgie

L'ACIER COMME MATÉRIAU CIRCULAIRE PAR EXCELLENCE

Le GSV, le Groupeement de la Sidérurgie, est la fédération professionnelle des entreprises sidérurgiques qui produisent ou transforment de l'acier en Belgique. La Belgique se classe au sixième rang de l'UE en termes de production d'acier, et est même le numéro 1 au niveau de la production d'inox en Europe.

L'acier joue un rôle crucial dans la transition vers une économie circulaire et neutre en CO₂. Le fait que l'acier conserve ses qualités inhérentes lors de multiples cycles de recyclage signifie qu'il reste en permanence à disposition de la société. Ainsi, il s'agit d'un matériau circulaire par excellence.

L'acier peut être produit de deux manières : dans un haut fourneau (BF) ou dans un four électrique (EAF). Lors de la première méthode, les matières premières primaires, l'oxyde de fer et le coke, sont réduites en fer à une température de 2.200 degrés Celsius. Le processus de production d'acier dans un four électrique, par contre, se déroule presque entièrement sur base de la refonte de ferraille à une température de 1.400 degrés Celsius. Il s'agit donc d'un parcours complètement circulaire. Il existe quatre fours électriques de ce type en Belgique (Aperam Genk, Aperam Châtelet, Industeel Charleroi, Thy-Marcinelle Charleroi). En outre, jusqu'à 20% de ferraille est ajouté dans l'aciérie pour la

production, par la voie des hauts fourneaux à ArcelorMittal Gent.

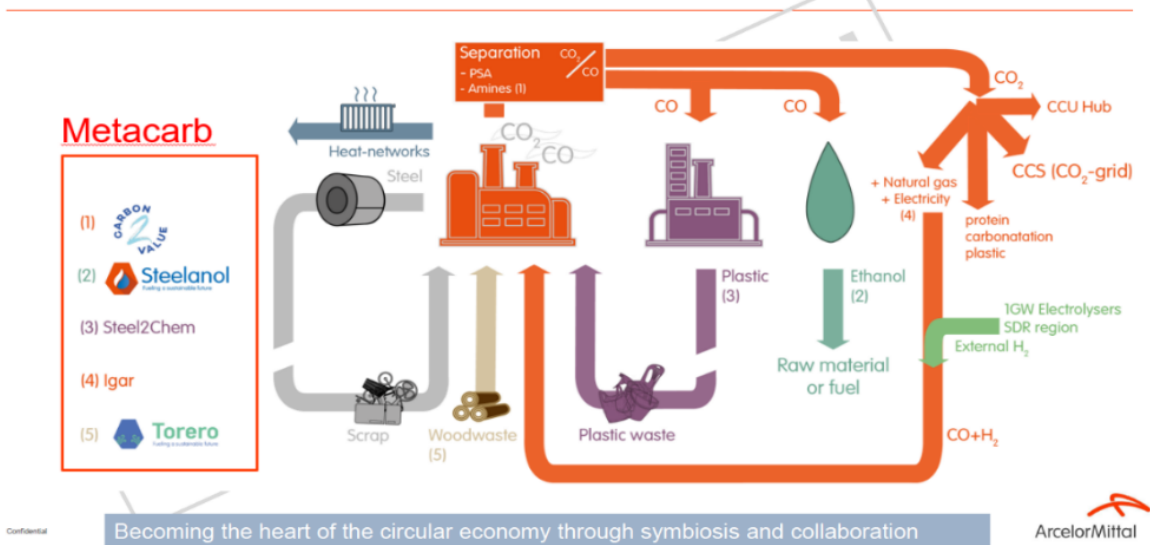
PROJETS CIRCULAIRES : LEADERSHIP TECHNOLOGIQUE DE LA SIDÉRURGIE BELGE

ArcelorMittal Gent

Toutefois, nos membres vont encore plus loin dans leur réflexion circulaire. ArcelorMittal Gent, qui dispose des deux seuls hauts fourneaux en Belgique, investit actuellement beaucoup dans des technologies de pointe ([baanbrekende technologie](#)). L'entreprise a lancé des tests d'une installation pilote qui sépare le dioxyde de carbone (CO₂) et le monoxyde de carbone (CO) des gaz générés lors de la production de l'acier.

- › Ainsi, le CO₂ séparé et concentré est rendu apte au 'Carbon Capture and Storage' (CCS ou stockage) ou au 'Carbon Capture and Utilization' (CCU ou utilisation).
- › Le CO peut également être transformé en produits de valeur. Dans le cadre du projet Steelanol – en collaboration avec Lanzatech –, le gaz traité riche en CO est transformé en bioéthanol au moyen de bactéries. Un autre projet – en collaboration avec Dow – envisage la conversion de CO en naphtha synthétique.

Our commitment to the Paris agreement – Our circular steel plant of the future



À l’avenir, ArcelorMittal Gent prévoit en plus de remplacer une partie du coke utilisé dans les hauts fourneaux par des déchets de bois torréfiés provenant de parcs à conteneurs (carbone vert) et par de vieux plastiques collectés (carbone circulaire). Ainsi, en 2050, le site devrait pouvoir fonctionner de manière neutre en CO₂ et totalement circulaire.

Aperam Châtelet



Aperam produit de l’acier inoxydable (« inox ») à partir de la ferraille. En 2018, le site de Châtelet a lancé un projet dans le cadre duquel les canettes de boissons, consommées sur le site, sont utilisées comme matière première : un exemple ludique d’économie circulaire ! Aperam Châtelet a instauré un tri sélectif spécifique pour les canettes. L’objectif est de récupérer toutes les canettes consommées sur le site afin de les utiliser comme matière première dans la fabrication de l’acier inoxydable produit sur le site. En 2018, environ 16.000 canettes ont été récoltées.

Aperam Genk

La production d'acier génère un certain nombre de produits résiduels, notamment les « scories d'acier » (en Flandre, il s'agit de plus de 700.000 tonnes par an). Dans une économie linéaire, ces scories seraient traitées comme des déchets et, par conséquent, mises en décharge. Toutefois, notre expérience circulaire montre que ces scories peuvent être valorisées par le biais de diverses applications intéressantes et devenir ainsi une matière première secondaire précieuse pour d'autres secteurs.

On en trouve un exemple dans la « carbonisation » : en ajoutant du CO₂ aux scories, celles-ci deviennent une matière première pour les matériaux de construction durables. Le résultat est une brique durable avec les mêmes qualités qu'une brique classique. La majeure différence : aucune nouvelle matière première n'est utilisée et le CO₂ est absorbé au lieu d'être émis. Ainsi, 1 m³ de briques « carbstone » permet de stocker 350 kg nets de CO₂.

En 2020, Aperam Genk a entamé une collaboration avec la briqueterie Vanderstanden qui met en œuvre la production et la commercialisation des « carbstones ». Pour ce procédé, Vanderstanden construira une usine pilote de 10.000 tonnes. En 2022 et 2023, Vanderstanden entend construire une véritable usine « carbstone » d'une capacité de 200.000 tonnes.



INDUFED



inDUFed est une plate-forme qui réunit trois secteurs industriels belges : la production et la transformation du verre (VGI-FIV), la production de pâte à papier, de papier et de carton (Cobelpa) et la transformation du papier et du carton (Fetra).

Les entreprises issues de ces trois secteurs proposent tout un éventail de produits : bouteilles en verre, emballages en carton, papier graphique, vitrages divers, autocollants, papier sanitaire, matériaux d'isolation, etc. Elles fournissent aussi bien l'industrie alimentaire que les commerces de détail, l'horeca, les secteurs graphiques, de la construction et de l'automobile, le secteur médical, etc.

Les secteurs représentés par inDUFed mettent en pratique les concepts d'économie circulaire. **Le verre, le papier et le carton contribuent à une société durable.** Les emballages recyclables qui protègent les produits et évitent ainsi le gaspillage alimentaire, les économies d'énergie réalisées grâce à l'isolation et aux vitrages adaptés aux bâtiments, ou encore les effets bénéfiques sur la santé du papier sanitaire ou de la lumière naturelle n'en sont que quelques exemples.

Le recyclage des vieux papiers et du verre, quant à lui, ne cesse de s'améliorer grâce à des processus de production de plus en plus efficaces.

inDUFed s'inscrit dans le cadre de cette philosophie durable. L'écodesign, l'utilisation optimale de l'eau, et l'augmentation de l'efficacité énergétique sont des thématiques auxquelles nos entreprises travaillent chaque jour. Les industries du

papier et du verre sont depuis bien longtemps ancrées dans l'économie circulaire. **La durabilité des produits, leur recyclabilité, le recyclage infini du verre et le caractère renouvelable du papier placent ces matériaux au premier plan de l'économie circulaire.**

LE VERRE ET LE PAPIER : LA SOLUTION

Les bâtiments européens sont de grands consommateurs d'énergie et présentent encore un potentiel important d'économies. Le vitrage est l'un des facteurs déterminants pour la conception optimale d'un bâtiment : des choix concernant la surface, l'orientation et les propriétés thermiques et acoustiques du verre sont essentiels pour un habitat sain et confortable avec un faible impact sur l'environnement. Les matériaux d'isolation jouent par ailleurs un rôle important dans l'isolation thermique des bâtiments. La laine de verre et le verre cellulaire sont parmi les matériaux d'isolation les plus durables et les plus performants. Ces matériaux peuvent être utilisés dans les toits, les murs et les sols, tant en rénovation qu'en construction neuve.

inDUFed souhaite, en plus de contribuer à la réalisation de bâtiments plus efficaces sur le plan énergétique, aider à une plus grande circularité en matière de recyclage des matériaux de construction. La fédération soutiendra des projets visant à collecter ces matériaux de manière appropriée afin d'optimiser le recyclage.

OPTIMISATION DES EMBALLAGES ET ÉCODESIGN

Dans le domaine de l'emballage, l'écodesign consiste à minimiser l'impact environnemental du produit et de son emballage. En général, l'impact environnemental du produit est plusieurs fois supérieur à celui de son emballage. La perte de produit suite à un « sous-emballage » peut donc avoir un impact plus important qu'un léger « sur-emballage ».

Le concept d'écodesign peut être appliqué de diverses manières en utilisant, par exemple, des matériaux renouvelables ou recyclables ou en adaptant l'emballage de façon à utiliser moins de matière. Il est donc possible de doter l'emballage de fonctions supplémentaires et de réaliser des économies à d'autres niveaux.

inDUFed a activement participé à l'élaboration de lignes directrices européennes en matière d'écodesign pour les produits en papier et en carton. Ce projet connaît aujourd'hui d'autres développements. En effet, à côté des lignes directrices d'écodesign, le projet 4EVERGREEN définit des critères objectifs permettant d'identifier les emballages en papier présentant les meilleures performances en matière de recyclabilité, créant ainsi plus de clarté pour atteindre l'objectif collectif d'optimisation des emballages.

EFFICACITÉ DES MATÉRIAUX : UTILISATION DE MATÉRIAUX RECYCLÉS LÀ OÙ C'EST POSSIBLE, DE MATÉRIAUX PRIMAIRES LÀ OÙ C'EST NÉCESSAIRE

Les secteurs du verre et du papier sont des pionniers en matière de recyclage. En effet, les matériaux recyclés sont utilisés en grandes quantités dans nos secteurs grâce à un marché du recyclage bien développé. Cependant, le seul moyen d'atteindre un taux de recyclage plus élevé est de collecter un volume plus important de vieux papiers et de verre.

Aujourd'hui, 60% des fibres nécessaires aux papeteries belges proviennent de papier de récupération. Les producteurs de papier belges utilisent environ 1,2 million de tonnes de papier et de carton issus du tri sélectif chaque année, soit 5 fois plus qu'il y a 25 ans.

Les matières premières principales utilisées pour la fabrication du verre sont le sable, la soude, la chaux et la dolomie. Toutes les matières premières nécessaires à la production de verre sont considérées comme inépuisables par les Analyses de Cycle de Vie (ACV). De plus, le sable et le calcin de verre proviennent principalement de Belgique et des pays voisins, ce qui signifie des transports plus courts et des émissions de CO₂ plus faibles.

La majorité des producteurs de verre utilise du calcin dans leurs processus. Pour la fabrication de certains produits, il est possible d'utiliser jusqu'à 80% de calcin. Chaque tonne de calcin traitée permet d'économiser 1,2 tonne de matières premières primaires.

À côté des fibres recyclées qui constituent la matière première principale

pour l'industrie du papier, l'autre matière première indispensable est le bois. En Europe, ce bois provient de forêts gérées durablement. Il s'agit donc d'une source renouvelable. Le bois utilisé pour la fabrication du papier et du carton provient de sous-produits et de déchets de secteurs en amont de la chaîne, tels que le bois d'élagage et d'éclaircies des forêts, ainsi que les déchets de scieries. La certification des forêts et les processus de production ultérieurs dans la chaîne garantissent le caractère durable et renouvelable du bois et contribuent ainsi à la gestion durable des forêts européennes, qui à leur tour contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique et profitent à la biodiversité.

inDufed soutient et encourage activement l'utilisation de matières premières issues de sources durables. Elle encourage ses membres à obtenir une certification, faisant ainsi augmenter la part de marché des produits dont les matières premières sont certifiées d'origine durable.

L'ÉNERGIE, UNE MATIÈRE PREMIÈRE PRIMAIRE

La production de verre et de papier exige des processus à forte intensité énergétique. L'énergie représente environ 20 à 30% des coûts de production. Pour rester compétitives et faire face à leurs responsabilités dans la lutte contre le changement climatique, les industries du papier et du verre travaillent depuis de longues années à améliorer l'efficacité énergétique et l'écologisation de leurs mix énergétiques.

De nombreuses entreprises actives dans les industries du papier, du carton et du verre se sont déjà inscrites dans une transition vers un mix énergétique différent. Plusieurs d'entre elles ont déjà installé des panneaux solaires et/ou des éoliennes sur leur terrain, ou fournissent de la chaleur à un réseau de chaleur local. Pour améliorer leur efficacité énergétique, des membres d'inDufed ont également investi massivement dans la technologie de la cogénération.

inDufed, accompagnée de ses membres et de tiers spécialisés, étudie la problématique de l'efficacité énergétique et des émissions de CO₂. Sont envisagées notamment la décarbonisation du mix énergétique, l'autoproduction d'énergie renouvelable et, bien sûr, l'amélioration continue de l'efficacité énergétique.

TRAXIO est la Confédération du commerce et de la réparation automobiles et des secteurs connexes. Afin de répondre de manière collective à la responsabilité élargie des producteurs, et plus particulièrement à l'obligation de reprise des déchets dans ses secteurs (pneus, véhicules, piles et accumulateurs, huiles, équipements élect(ron)iques) par les producteurs/importateurs, distributeurs et vendeurs, TRAXIO et/ou ses groupements affiliés, ensemble avec d'autre(s) fédération(s), participe(nt) à la conclusion des conventions environnementales et au fonctionnement des organismes de gestion établi(e)s pour gérer (sensibilisation, prévention, collecte, réutilisation, traitement) les flux de déchets visés par les réglementations.

Ces organismes figurent parmi les meilleurs systèmes collectifs européens, voire mondiaux, au niveau de la collecte et du recyclage des déchets et prennent de nouvelles mesures pour aller plus loin dans la prévention, l'efficacité et l'innovation. Depuis leur création, ils contribuent activement à l'économie circulaire. Pour ne citer que quelques exemples de leurs actions :

Recytyre asbl

Le système opérationnel et financier de Recytyre porte principalement sur la traçabilité des flux de pneus (usés), la réalisation des objectifs de collecte et de recyclage, ainsi que l'homologation des opérateurs de collecte et de (pré)valorisation des pneus usés. En 2019, Recytyre a collecté 88.454 tonnes de pneus usés, ce qui représente 113% des pneus mis sur le marché belge de remplacement et

atteint 97% de « valorisation matière » des pneus collectés.

Febelauto asbl  Voir la fiche FEBIAC & FEBELAUTO.

BEBAT asbl

Bebat est l'organisme pour la gestion de tous les types et catégories de piles et d'accumulateurs « portables », « industriels » destinés entre autres à la traction de tous types de véhicules hybrides et électriques (HEV), des vélos, scooters, motos électriques, et des chariots élévateurs ainsi que de piles et d'accumulateurs « automobiles » (de démarrage).

En 2019, pas moins de 3.624 tonnes de piles, soit plus de 150 millions de batteries, ont ainsi été collectées par Bebat via 23.500 points de collecte. Pour répondre à la forte demande en matière de mobilité électrique, un nouveau logiciel nommé Reneos a également vu le jour pour assurer une collecte efficace des batteries de véhicules électriques dans toute l'Europe, en collaboration avec un réseau européen d'organisations similaires.

Valorlub asbl

Créée pour répondre à l'obligation de reprise des huiles usagées de ses membres, Valorlub a assuré en 2019 la collecte de près de 100% des huiles usagées disponibles à la collecte, soit 45.039 tonnes, et la valorisation de 94% des huiles usagées collectées.

Recupel asbl

Recupel est l'organisme chargé de la collecte et du traitement des déchets

d'appareils électriques et électroniques suivant les meilleures normes environnementales existantes.

En 2019, il a collecté au total 122.548 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques, soit 44.001.648 appareils. Le poids collecté par habitant atteint 10,7 kg.

Recupel compte 543 parcs de recyclage, 8.093 points de collecte, 25 centres de réutilisation et ateliers de recyclage. Les appareils jetés mais toujours fonctionnels sont envoyés dans un de ces centres de réutilisation qui effectuent les réparations nécessaires et préparent les appareils en vue de leur réutilisation.

Recupel est également pionnier dans le développement d'un logiciel auto-apprenant pour la reconnaissance d'images en vue de faciliter le tri des déchets (en collaboration avec IDLab, un groupe de recherche de l'Imec de l'Université d'Anvers). Grâce à l'intelligence artificielle, il sera possible à l'avenir d'obtenir une image plus complète des appareils mis au rebut (marque, modèle, composition, année de fabrication...) et de partager ces informations avec les producteurs en vue d'améliorer leurs conceptions ou le choix des matériaux capables de prolonger la durée de vie du produit. De cette façon, l'intelligence artificielle peut aussi contribuer à la fermeture des circuits.

TRAXIO A LANCÉ L'ECO ENTRETIEN® EN BELGIQUE



ECO ENTRETIEN® est une solution concrète destinée à contribuer à la dépollution du parc automobile roulant. Il fournit un diagnostic rapide et précis nommé

« ECODIAG » permettant d'obtenir une vision précise de l'état de la combustion du moteur par l'analyse des cinq gaz : le CO (monoxyde de carbone), HC (hydrocarbures), O₂ (oxygène), CO₂ (dioxyde de carbone) et le NOx (oxyde d'azote).

Ce diagnostic permet dès lors d'agir sur les différentes composantes d'un moteur à combustion.

Tout en contribuant ainsi au respect des normes d'émission par le parc automobile actuellement en circulation, l'ECO ENTRETIEN® participe à une meilleure maintenance et longévité des véhicules.

Il a ainsi été prévu en Région wallonne que les véhicules ayant fait l'objet d'un entretien écologique pourront circuler un an de plus dans les zones basses émissions (LEZ).

LABEL DE QUALITÉ – LONG LIFE REPAIR



LONG LIFE REPAIR

Lancé en 2016, ce label fixe des critères de qualité élevés contribuant au développement de l'économie circulaire dans le secteur de la mobilité et, plus particulièrement, de la carrosserie.


Les entreprises détentrices de ce label font l'objet d'audits stricts portant notamment sur l'analyse des équipements et l'application de techniques de réparation « intelligente » et respectueuse de l'environnement. Ainsi, le client est toujours informé des alternatives favorisant la durabilité par la possibilité, par exemple, de réparer en utilisant des pièces démontées (pièces d'occasion) plutôt que de nouvelles pièces.

Valipac est le centre de connaissances belge sur les déchets industriels, fondé en 1997 à l'initiative du monde industriel belge. Notre rôle principal est d'apporter une réponse collective à la responsabilité élargie des producteurs pour les emballages industriels. Nous recueillons et analysons des données fiables sur le tri et le recyclage des déchets industriels. Grâce à ces connaissances, nous identifions les opportunités et les défis de la chaîne des déchets et, en collaboration avec les fédérations sectorielles et les collecteurs de déchets, nous mettons en place des plans et des actions ciblés et ambitieux pour encourager les entreprises à trier plus et mieux. Nous travaillons également sur des innovations visant à transformer les déchets en une nouvelle matière première ayant davantage d'applications en Europe afin de parvenir à une économie totalement circulaire pour les emballages industriels. Valipac est une organisation unique au monde avec un rôle de pionnier en Europe.

Notre mission: ensemble avec nos stakeholders, réaliser l'économie circulaire des emballages industriels.

La vision circulaire de Valipac est basée sur quatre défis que nous voulons relever en étroite collaboration avec les différents acteurs de la chaîne de valeur des emballages industriels.

1. AUGMENTER LE RECYCLAGE

Le nouvel Accord de coopération, qui régit la gestion des emballages ménagers et industriels pour les trois Régions, fixe des objectifs de recyclage très ambitieux pour les années à venir. Valipac compte stimuler la collecte sélective des emballages industriels en intensifiant ses campagnes de sensibilisation auprès des entreprises. Les données communiquées par les collecteurs de déchets nous permettent de détecter le potentiel d'amélioration du tri pour chaque entreprise. Les collecteurs ont accès à des rapports personnalisés et peuvent sur cette base mieux diriger leur prospection et leur communication. Parce que la responsabilité sociale des entreprises est de plus en plus importante dans notre société, Valipac informe les fédérations de la production de déchets dans leur secteur et de l'évolution de la collecte sélective chez leurs membres. Notre site jetriedansmonentreprise.be  fournit aux entreprises un maximum d'informations pour mener à bien un projet de tri des déchets.

2. ASSURER LA TRAÇABILITÉ POUR GARANTIR LE RECYCLAGE

En attendant que l'Europe développe les infrastructures nécessaires au traitement de ses déchets, il est impératif d'assurer une traçabilité sans faille pour tous les flux recyclés au sein ou en dehors de l'Europe. Grâce à des contrats passés avec des traders et à la collaboration des collecteurs affiliés, nous avons cartographié 90% des destinations de nos

déchets d’emballages industriels en plastique. Nous nous efforçons de rendre la chaîne des déchets d’emballages industriels aussi transparente que possible. Nous sommes la toute première organisation en Europe à réussir à identifier exactement où vont nos déchets d’emballages industriels en plastique. En parallèle, nous avons démarré la cartographie d’autres flux de déchets tels que le papier/carton et avons lancé un programme d’audit des recycleurs de déchets plastiques afin de démontrer l’efficacité du recyclage.

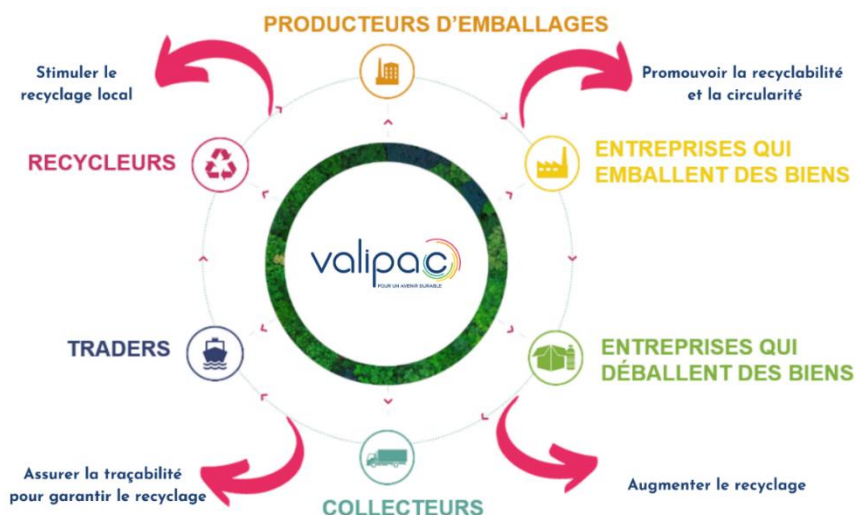
3. STIMULER LE RECYCLAGE LOCAL

Le recyclage local est un objectif à moyen terme pour lequel nous posons dès à présent les jalons. Nous souhaitons progressivement attirer les déchets exportés vers des installations de proximité. Les informations recueillies dans le cadre du suivi des collectes sélectives en entreprise nous permettent de cibler et personnaliser nos actions de communication et de sensibilisation afin d’augmenter le volume de films plastiques collectés. Afin de stimuler le recyclage en Europe, Valipac mettra en place dès janvier 2022 un système de bonus pour le recyclage des déchets d’emballages industriels en plastique au sein de l’Union européenne.

4. PROMOUVOIR LA RECYCLABILITÉ ET LA CIRCULARITÉ

Les emballages industriels doivent désormais correspondre à des critères permettant un recyclage de haute qualité. Valipac travaille au quotidien pour améliorer la recyclabilité des emballages industriels et stimuler leur réutilisation. La plateforme Pack It Better développée avec nos collègues de Fost Plus, a pour but de guider les entreprises vers des emballages plus durables. Les principes de l’écomodulation seront introduits dès 2024 afin de décourager l’utilisation d’emballages non/difficilement recyclables. D’ici là, nos clients pourront se baser sur nos Design4Recycling guidelines pour faire un choix avisé en matière d’emballages.

Parallèlement, nous continuons à développer des projets destinés à stimuler l’intégration de contenu recyclé dans les emballages industriels en plastique. Grâce à ces projets, quelques-uns de nos clients utilisent des films rétractables composés à 50% de matière recyclée issue des collectes sélectives en entreprises. En 2022, nous introduirons également un bonus destiné aux entreprises qui utilisent du contenu recyclé dans leurs emballages en plastique.



Publication de la Fédération des entreprises de Belgique asbl

RÉDACTION

Aarnout Ecker, Vanessa Biebel, Stephan Vandermolen

RÉDACTION FINALE

Anne Michiels, Johan Van Praet, Nga Nguyen

TRADUCTION

Service de traduction FEB

RESPONSABLE DES PUBLICATIONS

Stefan Maes

ÉDITEUR RESPONSABLE

Stefan Maes, Rue Ravenstein 4, 1000 Bruxelles

Date de publication : Mai 2021

Deze brochure is ook verkrijgbaar in het Nederlands.
Cette publication peut être lue en ligne sur feb.be > Publications

Porte-parole des entreprises de Belgique, la FEB représente – au travers d’une quarantaine de fédérations sectorielles membres – plus de 50.000 petites, moyennes et grandes entreprises. Ensemble, elles assurent 75% de l’emploi dans le secteur privé, 80% des exportations et 2/3 de la valeur ajoutée créée en Belgique.

Seule coupole d’employeurs au niveau interprofessionnel, la FEB représente les entreprises des trois Régions du pays.

Retrouvez nos dernières publications
sur notre site web

WWW.FEB.BE